

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2815 12 octobre 2015

SOMMAIRE

Connemara Capital Partners Limited S.à r.l.	Galluspark (Bridge) S.à r.l)75
	Gate Gourmet Holding I S.à r.l	116
Dynamo GP S.à r.l	Gate Gourmet Luxembourg III B S.à r.l1351	116
EE Management	Gate Gourmet Luxembourg III S.à r.l1351	117
EGB Hornung & Associés S.à r.l135110	Gate Gourmet Luxembourg IV S.à r.l1351	117
Esmeralda Lux S.A	Gateway III - Euro CLO S.A	117
Espirito Santo Health Care Investments S.A.	Gateway IV - Euro Clo S.A	118
	GEMS HR Consulting S.à r.l	118
Esterel Bay Immobilier S.A	Gemstone Equity Management S.à r.l1351	118
Euroccasion S.à r.l	Genie Therm s.à r.l	117
Euro Nutri Santé S.A	Gérald ORIGER S.à r.l	116
Falconer Holdings, S. A	Gicama International S.A	119
Falconer Holdings, S. A	Girafon Private S.A. SPF	119
Falconer Holdings, S. A	Globelord Management S.A	119
Falconer Holdings, S. A	Granit Ferreira	119
Fanad	Grayskies Invest S.A	118
FARRINGDON I SICAV135115	Grayskies Invest S.A	118
F.G.S. Immo S.à r.l	GSC European CDO I-R S.A	074
Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l	HEDF Co-Investment S.à r.l	120
Fiori Property S.à r.l	HGS Consulting S.à r.l	120
Fitou S.A	Hutchison Whampoa 3G IP S.à r.l1351	120
Flawless Corp. S.A., SPF	Icemix S.àr.l	075
FlibTravel International	INA Holdings S.à r.l	112
Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie,	Kautz Starkstrom-Anlagen Luxemburg S.à r.l.	
Luxembourg		120
Forseti Acquisitions S.A		



Espirito Santo Health Care Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 131, Val des Bons-Malades. R.C.S. Luxembourg B 172.560.

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue par voie circulaire le 5 août 2015 que:

- SG AUDIT S.àr.l., R.C.S. Luxembourg B 75.908, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, a été nommée dépositaire des actions au porteur de ESPIRITO SANTO HEALTH CARE INVESTMENTS S.A., conformément à l'article 42 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Pour extrait conforme SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015143385/14.

(150156521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Esterel Bay Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong. R.C.S. Luxembourg B 98.784.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015143394/10.

(150156620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Flawless Corp. S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 169.041.

La nouvelle adresse de M. Federigo Cannizzaro di Belmontino, M. Jean-Marc Debaty et de Mme Angelina Scarcelli, Administrateurs de la société Flawless Corp. S.A., Spf est: 11, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg.

Le nouveau siège social de Luxembourg International Consulting S.A. «Interconsult», Commissaire aux Comptes de la société Flawless Corp. S.A. est: 11, Avenue de la Porte-Neuve L-2227 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2015.

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015143406/15.

(150156934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

GSC European CDO I-R S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 121.372.

La décision suivante a été prise par le conseil d'administration de la Société en date du 24 août 2015:

- de renouveler le mandat de L'Alliance Révision S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période arrivant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Pour la Société

Erik van Os

Administrateur

Référence de publication: 2015144842/15.

(150158484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



FlibTravel International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, rue Laangwiss.

R.C.S. Luxembourg B 177.392.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS

Le notaire

Référence de publication: 2015143407/11.

(150156838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Galluspark (Bridge) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.223.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015143421/9.

(150156885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Icemix S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 2C, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 139.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre d commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015143473/10.

(150156346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2015.

Connemara Capital Partners Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 199.581.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the nineteenth day of August.

Before us, Maître Jacques Kesseler, notary residing at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr. Sean Robert Joyce, born in Auckland (New Zealand), on 2 March 1970, residing professionally in Apartment 506, 83 Halsey Street, Auckland Central, Auckland City 1143 (New Zealand)

The appearing party has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the private limited liability company is "Connemara Capital Partners Limited S.à r.l." (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.



2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. It may open branches in Luxembourg and abroad.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may acquire participations in loans and/or lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. It may also give guarantees and grant securities interest in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company which form part of the group of companies to which the Company belongs. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.
- 3.3. The Company may employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may generally carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several members.

II. Capital - Corporate units

Art. 5. Capital.

- 5.1. The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The corporate capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the members, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Corporate units.

- 6.1. The corporate units are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per corporate unit. In case of joint ownership on one or several corporate unit(s) the members shall designate one (1) owner by corporate unit.
 - 6.2. Corporate units are freely transferable among members.

Where the Company has a sole member, corporate units are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one member, the transfer of corporate units (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the members representing at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.

The transfer of corporate units by reason of death to third parties must be approved by the members representing at least three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors.

A corporate unit transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of members is kept at the registered office and may be examined by each member upon request.
- 6.4. The Company may redeem its own corporate units provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's corporate capital.



III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the members, which sets the term of their office. The managers need not be members.
 - 7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the members.
- **Art. 8. Board of managers.** If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the "Board"). The member(s) may decide to qualify the appointed managers as category A managers (the "Category A Managers") and category B managers (the "Category B Managers").
 - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the member(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.
 - (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.
- (iii) The Board may from time to time sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be member(s) or manager(s) of the Company. The Board will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
 - (iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (v) The Board can deliberate or act validly only if a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers, including at least one Category A Manager and one Category B Manager in the case that the member (s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers. Decisions shall be taken by a majority vote of the managers present or represented at such meeting, including at least one vote of a Category A Manager and one vote of a Category B Manager in the case that the member(s) has(have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers.
- (vi) The resolutions of the meeting of the Board are taken in written form and reported on minutes. Such minutes are signed by all the managers present.
- (vii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held. The meeting will be dated as at the date of the holding. The decision will also be valid as the date of the holding. The minutes will be signed later by the manager participating to the Board by such means.
- (viii) Circular resolutions signed by all the managers (the "Managers Circular Resolutions"), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

- (i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of any manager or the joint signature of any Category A Manager and any Category B Manager of the Company in the case that the member(s) has (have) qualified the managers as Category A Managers and Category B Managers or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with articles 8.1. (ii) and 8.3 (ii) of these Articles.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager.

- 9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
 - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.



Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Member(s)

Art. 11. General meetings of members and Members circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the members are adopted at a general meeting of members (the "General Meeting") or by way of circular resolutions (the "Members Circular Resolutions") in case the number of members of the Company is less or equal to twenty-five.
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Members Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the members, in accordance with the Articles. In such a case, each Member shall give his vote in writing. If passed, Members Circular Resolutions are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each corporate unit entitles to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The members are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or members representing more than one-half (1/2) of the corporate capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all members at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.
- (iv) If all the members are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A member may grant a written power of attorney to another person, whether or not a member, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Members Circular Resolutions are passed by members owning more than one-half (1/2) of the corporate capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the members are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Members Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the corporate capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of members owning at least three-quarters (3/4) of the corporate capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a member's commitment in the Company require the unanimous consent of the members.

Art. 12. Sole member.

- 12.1. Where the number of members is reduced to one (1), the sole member exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the members and the General Meeting or to Members Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole member or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 12.3. The resolutions of the sole member are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1 st) of January of each year and ends on the thirty-first (31) of December of the same year.
- 13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and members towards the Company.
 - 13.3. Each member may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Members Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.
- 13.5. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held each year on the third Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a "Business Day"), on the next following Business Day at the same time and place.



Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. In case the number of members of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be members.
- 14.2. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditor(s) (réviseur(s) d'entreprises), when so required by law.
- 14.3. The members appoint the statutory auditor (commissaire aux comptes), if any and independent auditor (réviseur d'entreprises), if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditor (commissaire aux comptes) and the independent auditor (réviseur d'entreprises) may be reappointed.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.
- 15.2. The members determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other available reserves (including share premium) are available for distribution; and
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

- 16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the members, adopted by one-half (1/2) of the members holding three-quarters (3/4) of the corporate capital. The members appoint one or several liquidators, who need not be members, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the members, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the members in proportion to the corporate units held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17.

- 17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Members Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Members Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waiver provisions of the law, any agreement entered into by the members from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2015.

Subscription and Payment

Mr. Sean Robert Joyce, pre-named, subscribes all the twelve thousand and five hundred (12,500) corporate units and entirely pays then in by contribution in cash.

The amount of twelve thousand and five hundred Euros (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro.



Resolutions of the sole member

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1. Mr. Sean Robert Joyce, prenamed, is appointed as sole manager of the Company for an indefinite period:
- 2. The registered office of the Company is set at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Jacques Kesseler, notaire de résidence à Pétange, Grand-duché de Luxembourg.

A COMPARU:

M. Sean Robert Joyce, né à Auckland, le 2 mars 1970, demeurant professionnellement à Appartement 506, 83 Halsey Street, Auckland Central, Auckland City 1143 (Nouvelle-Zélande)

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle constitue par la présente:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société à responsabilité limitée est "Connemara Capital Partners Limited S.à r.l." (la «Société»). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le «Conseil»). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.
- 2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra créer des succursales à Luxembourg et à l'étranger.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra acquérir des participations dans des prêts et/ou prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. Elle pourra également consentir des garanties et des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.



- 3.3. La Société pourra employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société pourra, d'une manière générale, réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, qui lui sembleront nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale. En cas d'indivision sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) les associés désigneront un (1) propriétaire par part sociale.
 - 6.2 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts (3/4) des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

- 7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés.
 - 7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.
- **Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le «Conseil»). Les associés peuvent décider de nommer les gérants en tant que gérant(s) de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A») et gérant(s) de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B»).
 - 8.1 Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
- (iii) Le Conseil peut ponctuellement subdéléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, le(s)quel(s) peut (peuvent) ne pas être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le Conseil détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ce(s) agent(s), la durée de son/leur mandat(s) ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat(s).

8.2 Procédure

- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.



- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, comprenant au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un vote d'un Gérant de Catégorie A et un vote d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B.
- (vi) Les résolutions de la réunion du Conseil sont prises par écrit et inscrites sur un procès-verbal. Ce procès-verbal est signé par tous les gérants présents.
- (vii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. La réunion du Conseil sera datée à la date de sa tenue. Les résolutions seront également valables au jour de la réunion. Le procès-verbal sera signé plus tard par le gérant participant au Conseil par de tels moyens.
- (viii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3 Représentation
- (i) La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature seule de tout gérant, ou les signatures conjointes d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B si les gérants sont nommés en tant que Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément aux articles 8.1. (ii) et 8.3 (ii) des Statuts.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique.

- 9.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 11.1 Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'«Assemblée Générale») ou par voie de résolutions circulaires (les «Résolutions Circulaires des Associés») dans le cas où le nombre d'associés est égal ou moindre que vingt-cinq (25).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Dans un tel cas, chaque associé doit donner son vote par écrit. Si elles sont adoptées, les Résolutions Circulaires des Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
 - 11.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.



- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les troisquarts (3/4) du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

- 12.1 Si le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1 L'exercice social commence le premier (1 er) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de la même année.
- 13.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.
- 13.5 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle doit se tenir chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un «Jour Ouvrable»), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

- 14.1 Lorsque le nombre d'associés de la Société excède vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.
- 14.2 Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.
- 14.3 Les associés devront nommer le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1 Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.
 - 15.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves disponibles (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; et
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié (1/2) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire



des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

- 17.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2015.

Souscription et Libération

M. Sean Robert Joyce, prénommé, souscrit toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et les libère intégralement par apport en numéraire.

Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille quatre cents euros.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1. M. Sean Robert Joyce, prénommé, est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.
- 2. Le siège social de la Société est établi au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Joyce, Kesseler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 août 2015. Relation: EAC/2015/19394. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015144681/496.

(150157961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Fitou S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 184.449.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 26 août 2015.

Pour: FITOU S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

Référence de publication: 2015144805/14.

(150158033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Dynamo GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 198.819.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of the month of August;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Dynamo GP S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg, section B, under number 198819, and having a share capital amounting to twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, passed on July 15, 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

Zahara (as defined below) has transferred on 21 July, 2015 6,250 class A shares in the capital of the Company to CHG (as defined below).

THERE APPEARED:

ZAHARA LIMITED, a company incorporated in Jersey, having its registered office at Charter Place, 23-27 Seaton Place, St.Helier, Jersey, JE1 1JY and registered with register number 114513 (Zahara),

here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, with professional address in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (the "Proxy-holder"), by virtue of a power of attorney given under private seal, and

CH GALLIARD (COURCHEVEL PW) LLP, a limited liability partnership established under the laws of England, having its registered office at 33, Davies Street, London W1K 4LR and with registered number OC400154 (CHG, and together with Zahara, the Shareholders),

here represented by Mr. Christian DOSTERT, pre-named, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the Proxy-holder of the appearing parties and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders, prenamed and represented as described above, have requested the undersigned notary, to record the following:

- I. The Shareholders currently own the twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company represented by 6,250 class A shares and 6,250 class B shares, all having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the Shares) representing the entire share capital of the Company.
 - II. The agenda of the Meeting is worded as follows:
 - (i) Waiver of convening notices;
 - (ii) Full restatement of the Articles; and
 - (iii) Miscellaneous.
 - III. The Meeting hereby takes the following resolutions:

First Resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirement, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which was communicated to them in advance.

Second Resolution

The Meeting resolves (i) to amend the Articles with a view to include corporate governance provisions in relation to the composition of the board of managers of the Company, as well as undertakings, conflict of interest, dividends distribution, deadlock and transfer restrictions provisions as well as default provisions and (ii) to proceed to a full restatement of the Articles so that they shall from now on read as follows:



I. Preliminary article - Definitions

Capitalised terms not defined in the Articles shall have the same meaning as ascribed to such terms in the Shareholders' Agreement.

- "1C Development Management Agreement" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;
- "1C Development Manager" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;
- "A Manager" means a manager appointed by the Shareholders upon proposal for nomination by an A Shareholder and holding office pursuant to the Articles;
- "A Share" means a class A share having a nominal value of €1 issued in the capital of the Company, designated as an A Share in the capital of the Company and having the rights and restrictions set out in the Articles;
 - "A Shareholder" means a registered holder of an A Share;
- "Actions" means claims, actions, proceedings, damages, demands, judgments, sums payable, liabilities and losses (in each case, whether or not successful, compromised, settled, withdrawn or which shall become unenforceable by the lapse of time or otherwise);
 - "Agreed Form" means in the form agreed between the Shareholders as at the date of the Shareholders' Agreement;
- "Applicable Law" means all laws, regulations, directives, statutes, subordinate legislation, common law and civil codes of any jurisdiction, all judgments, orders, notices, instructions, decisions and awards of any court or competent authority or tribunal and all codes of practice having force of law, statutory guidance and policy notes;
 - "Approved Senior Person Period" has the meaning given in Art. 24.1. (E);
- "Approved Senior Persons" means, in respect of CHG, the person indicated in the Shareholders' Agreement and in respect of Zahara, such director of Zahara as may be notified by it from time to time to CHG in writing;
 - "Auditors" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;
- "B Manager" means a manager appointed by the Shareholders upon proposal for nomination by a B Shareholder and holding office pursuant to the Articles;
- "B Share" means a class B share having a nominal value of €1 issued in the capital of the Company, designated as a B Share in the capital of the Company and having the rights and restrictions set out in the Articles;
 - "B Shareholder" means a registered holder of a B Share;
 - "Board" means the board of Managers;
 - "Budget" means the annual budget for the Partnership Group, forming part of the Partnership Plan;
- "Business Day" means a day, other than Saturday or a Sunday, on which banks are generally open for business in London and Luxembourg;
- "Chairman" means (i) during the Protected Period, the chairman of the Board appointed pursuant to Art. 8; and (ii) after the Protected Period, the chairman of the Board appointed pursuant to Art. 9;
 - "Change of Control" means:
- (i) in respect of any Shareholder other than CHG, if a person who directly or indirectly has Control of the Shareholder as at the date of the Shareholders' Agreement ceases to do so, or if a person obtains direct or indirect Control of the Shareholder after the date of the Shareholders' Agreement except in each case, where an interest in a Shareholder is held on trust, as a result of a transfer of that interest (or any part of it) to another trustee for the same beneficiaries; or
- (ii) in respect of CHG, Cain Hoy Capital A Holdings LLC ceases to hold (on a look though basis) at least 30 per cent. of the Shares;
 - "Conflict Matter" has the meaning given to it in Art. 18.1;
- "Control" means the power of a person (or persons acting in concert) to secure that the affairs of another are conducted directly or indirectly in accordance with the wishes of that person (or persons acting in concert) whether by means of:
- (i) in the case of a company, being the beneficial owner of more than 50 per cent. of the issued share capital of or of the voting rights in that company, or having the right to appoint or remove a majority of the directors or otherwise control the votes at board meetings of the company by virtue of any powers conferred by the articles of association, shareholders' agreement or any other document regulating the affairs of that company; or
- (ii) in the case of a partnership (including a limited liability partnership), being the beneficial owner of more than 50 per cent. of the capital of that partnership, or having the right to control the composition of or the votes to the majority of the management of that partnership by virtue of any powers conferred by the partnership agreement or any other document regulating the affairs of that partnership;
- "Costs" means costs, charges and expenses (including those suffered or incurred in establishing or enforcing a right to be indemnified under the Shareholders' Agreement);
 - "Deadlock" has the meaning given in Art. 25.1;
 - "Deadlock Notice" has the meaning given in Art. 0;
 - "Deed of Accession" means a deed of accession substantially in the form set out in the Agreement;
 - "Default Notice" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;



"Defaulting Party" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Defaulting Shareholder" has the meaning given to it in Art. 30.1;

"Dispute Resolution Period" has the meaning given in Art. 24.1;

"Dynamo 1C" means Dynamo 1C S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies with a share capital of €12,500;

"Dynamo PW" means Dynamo PW S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies with a share capital of €12,500;

"Encumbrance" means any mortgage, pledge, lien, charge, assignment, hypothecation, or other agreement or arrangement which has the same or a similar effect to the granting of security;

"Event of Default" has the meaning given to it in Art. 29.1;

"Expert" means a suitably qualified and experienced independent expert in respect of the relevant matter;

"Finance Documents" has the meaning given to in the Shareholders' Agreement;

"Group Member" means, in relation to any undertaking, any holding company of that undertaking or any subsidiary of that undertaking or of any such holding company and the expression "Group" shall be construed accordingly, provided that CHG's Group shall be deemed to include Galliard (Group) Limited, Cain Hoy Enterprises, LLC, their respective holding companies and those holding companies' subsidiaries and (for the avoidance of doubt) the Partnership, the General Partner and the Subsidiaries shall not be considered Group Members of any Limited Partner or Respective Shareholder;

"Group Transfer" means the Transfer of any or all of the Shares by a Group Transferor to a Group Transferee in accordance with Art. 27;

"Group Transferee" has the meaning given to it in Art. 27;

"Group Transferor" has the meaning given to it in Art. 27;

"Indemnity Agreement" has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;

"Initial Chairman" has the meaning given to it Art. 8.1.;

"Innocent Shareholder" has the meaning given to it in Art. 30.1;

"Insolvent" means, in the case of a company, such company ceasing to carry on its business or a material part of it, or passing a resolution for its winding up (other than for the purpose of and followed by a bona fide solvent reconstruction or amalgamation), or summoning a meeting to pass any such resolution, or having a bona fide petition for a winding up order presented against it (other than a frivolous or vexatious petition which is discharged within 20 Business Days of its presentation), or having a bona fide petition for an administration order being presented to it (other than a frivolous or vexatious petition which is discharged within ten Business Days of its presentation), or having a liquidator, receiver, administrative receiver, receiver and manager or similar officer appointed by any person of all or any material part of its property, assets or undertaking, or making a proposal for a voluntary arrangement as defined in section 1 of the United Kingdom Insolvency Act 1986 approved in respect of it, or entering into any other arrangement with its creditors generally, or giving notice to its creditors or any of them that it has suspended or is about to suspend payment on all or any class of its debts, or the company becoming subject to taking or having taken against it or in relation to it or any or all of its assets any equivalent analogous corresponding or similar findings steps process or proceeding in any jurisdiction other than England and Wales, and in relation to any person that is not a company "Insolvent" shall have an analogous meaning (and "Insolvency" shall be construed accordingly);

"Interested Shareholder" has the meaning given to it in Art. 18.1;

"Limited Partner" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Limited Partner Proportions" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Manager" means any manager for the time being of the Company appointed by the Shareholders in accordance with the Articles:

"Mountain" means Mountain Investments S.A. a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123611;

"Padisha" means Padisha Properties S.A. a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 121919;

"Padisha Warrants" means any warrants in the Agreed Form that Padisha may issue or may have issued to Dynamo 1C as provided for in the Shareholders' Agreement;

"Partnership" means the special limited partnership (société en commandite spéciale) currently known as "Dynamo Holdings SCSP", as constituted and conducted in accordance with the Partnership Agreement;



"Partnership Agreement" means any special limited partnership agreement made between the Company, CHG, and Zahara pertaining to the Partnership;

"Partnership Group" means the Partnership, the General Partner and each of the Subsidiaries;

"Partnership Interest" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Partnership Plan" means the partnership plan relating to the Partnership Group;

"Promocour" means Promocour 1850 S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of France whose registered office is at Le Consul - 37-41 boulevard Dubouchage, 06000 Nice and registered under number 453 940 371 RCS Nice;

"Protected Period" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"PW Nominees" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"PW Planning Agreement" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"PW Planning Consultant" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"PW Share Purchase Agreement" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Reserved Matter" means any matter listed in Art. 15.3;

"Respective Limited Partner" means in respect of a Shareholder, any Group Member of such Shareholder that is a Limited Partner;

"Respective Partnership Interest" means the Partnership Interest for the time being held by a Respective Limited Partner;

"Security Power of Attorney" means a power of attorney in the form set out in the Shareholders' Agreement;

"Share Transferee" means any person (including a Group Member) to whom a Shareholder proposes to Transfer, or in respect of whom a Shareholder has completed the Transfer of, Shares;

"Share Transferor" means any Shareholder which is proposing to Transfer, or who has completed the Transfer of, Shares;

"Shareholder Default Notice" has the meaning given to it in Art. 30.1;

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement pertaining to the Company to be entered into from time to time by and between the Shareholders;

"Shareholders" means the A Shareholders and the B Shareholders;

"Shares" means the A Shares, the B Shares and any further shares in the capital of the Company issued by the Company from time to time during the term of the Shareholders' Agreement;

"Subsidiaries" means Dynamo 1C, Dynamo PW, the PW Nominees and any other subsidiaries of the Company from time to time;

"Transfer" means any sale, assignment, transfer, exchange, pledge, encumbrance, declaration of trust or other disposition or contract of disposition;

"Transferee" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Transferor" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Zahara Dilution" has the meaning given to it in the Partnership Agreement;

"Zahara Dilution Notice" has the meaning given to it in the Partnership Agreement; and

"Zahara Payment Default" has the meaning given to it in Art. 32.

II. Name - Registered office - Corporate object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Dynamo GP S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Act), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.



Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may act as general partner or manager of companies and entities in which it holds a participation or which are members of its group.
- 3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

III. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by six thousand two hundred and fifty (6,250) A Shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each and by six thousand two hundred and fifty (6,250) B Shares in registered form, having a par value of

one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per share.
- 6.2. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.
- 6.3. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.
- 6.4. Each Shareholder shall not at any time create or permit to subsist any Encumbrance on or affecting any of the Shares held by it.

IV. Appointment of managers and chairman

Art. 7. Appointment of Managers.

- 7.1. The appointment, dismissal and conduct of the Managers shall be regulated in accordance with the Shareholders' Agreement, the Articles and the provisions of the Act.
- 7.2. Each Shareholder shall be entitled to propose two persons (and shall be required to propose at least one person) to be appointed as Managers (the Managers appointed upon proposal by the A Shareholder being referred to as the A Managers and the Managers appointed upon proposal by the B Shareholder being referred to as the B Managers). Each Shareholder shall be entitled to propose to the Shareholders the removal and replacement of any Managers appointed by the Shareholders upon proposal of such Shareholder and each of the Shareholders shall act in good faith to procure that all such proposals to appoint or remove Managers are approved by the Board or the Shareholders (as applicable).
- 7.3. Without prejudice to its rights under the Articles or the Shareholders' Agreement, a Shareholder proposing to appoint or remove a Manager (but not, for the avoidance of doubt, the Chairman) under the Shareholders' Agreement and the Articles shall consult with the other Shareholders (if it is reasonably practicable to do so) before giving notice under the Articles to so appoint or remove a Manager, but, for the avoidance of doubt, nothing contained in this Art. 7.3. shall preclude the proposal to the Shareholders of the appointment or removal of a person as a Manager notwithstanding that such ap-



pointment or removal shall not have been consulted upon beforehand by such other Shareholders. The managers may be removed at any time (with or without cause) in accordance with the provisions of the Shareholders' Agreement.

- 7.4. The Managers shall not be entitled to any remuneration or fee or any reimbursement of expenses incurred in the performance of their duties as Managers (or, as appropriate, the Chairman), unless otherwise agreed by all Shareholders.
- 7.5. Whenever a Shareholder ceases, for whatever reason, to be a Shareholder, that Shareholder shall procure that the Managers appointed upon the proposal of such Shareholder will resign immediately from the Board, without payment of compensation for loss of office or otherwise.

Art. 8. Appointment of Chairman during the Protected Period.

- 8.1. During the Protected Period, the A Shareholder shall have the exclusive right to appoint any A Manager to be the Chairman by serving written notice on the B Shareholder (the "Initial Chairman"), with such appointment to be implemented by the Board of the Company.
 - 8.2. If the Initial Chairman is unable to attend a meeting of the Board, then either:
- (A) the A Shareholder shall be required, by serving a written notice on the B Shareholder, to appoint another A Manager to act as the Initial Chairman in his place at such meeting; or
- (B) where the A Shareholder fails to appoint another A Manager to act as the Initial Chairman in accordance with Art. 8.2(A), the participating A Manager(s) shall appoint one of themselves to act as the Initial Chairman in his place at such meeting.
- 8.3. Without prejudice to the provisions of this Art. 8, the A Shareholder shall be entitled at any time, by serving a written notice on the B Shareholder, to replace any A Manager who is appointed by it as the Initial Chairman with another A Manager in his place.
- 8.4. Notwithstanding any other term of the Shareholders' Agreement, in circumstances where there is an equality of votes in respect of a matter at any meeting of the Board the Initial Chairman shall in all circumstances be entitled to a second or casting vote in respect of such matter.
- 8.5. Upon the expiry of the Protected Period, the provisions of this Art. 8 shall cease to apply and a new Chairman shall be appointed by the Shareholders in accordance with the provisions of Art. 9.

Art. 9. Appointment of Chairman after the Protected Period.

- 9.1. Following the expiry of the Protected Period, unless otherwise agreed by all of the Shareholders, each Shareholder (alternating and commencing with the A Shareholder) shall be required, by serving a written notice on each of the other Shareholders, to appoint one Manager to be the Chairman for a period of 12 months, or such other period as the Shareholders may agree. At the end of each such period, such Manager shall automatically vacate office as Chairman, to be replaced by a Manager appointed upon the proposal of the other Shareholder.
 - 9.2. If the Chairman is unable to attend a meeting of the Board, then either:
- (A) the Shareholder who appointed him shall be required, by serving a written notice on each of the other Shareholders, to appoint another Manager to act as Chairman in his place at such meeting; or
- (B) where the relevant Shareholder fails to appoint another Manager to act as Chairman in accordance with Art. 9.2(A), the participating Managers who are appointed upon the proposal of the relevant Shareholder shall appoint one of themselves to act as Chairman in his place at such meeting.
- 9.3. Without prejudice to the foregoing provisions of this Section III and subject to the preceding paragraphs of this Section III, a Shareholder shall be entitled at any time, by serving a written notice on each of the other Shareholders, to remove any Chairman appointed by it or by its predecessor in title and to appoint another Manager to act as Chairman in his place.
- 9.4. In circumstances where there is an equality of votes in respect of a matter at any meeting of the Board, a Chairman who is appointed in accordance with the provisions of this Art. 9. shall not be entitled to a second or casting vote in respect of such matter.

V. Board procedures; Representation; Liability and reserved matters

Art. 10. Quorum at meetings.

- 10.1. Subject to Arts. 10.2., 18.4 and 30.3, no business shall be transacted at any meeting of the Board and any adjournments thereof unless an equal number of A Managers and B Managers (being no less than one and no more than two) is present.
- 10.2. If a quorum of Managers (as the case may be) is not present at a meeting of the Board (as the case may be) within 1 hour from the time appointed for the meeting or, if during the meeting a quorum ceases to be present, the Company shall immediately give notice in writing (including by e-mail) to all of the Managers (as applicable) and the meeting shall be adjourned to the fifth Business Day following at the same time and place. If at the adjourned meeting the requisite quorum is not present within 1 hour from the time appointed for the adjourned meeting or, if during the adjourned meeting a quorum ceases to be present, the Company shall immediately give notice in writing (including by e-mail) to all of the Managers (as applicable) and the adjourned meeting shall be further adjourned to the fifth Business Day following at the same time and place. If at the further adjourned meeting the requisite quorum is not present within 1 hour from the time appointed



for the adjourned meeting or, if during the adjourned meeting a quorum ceases to be present (unless for a legitimate transportation, meteorological or other reason beyond the relevant Manager's control, in which case the meeting shall be adjourned until such legitimate transportation, meteorological or other reason no longer applies), no quorum shall apply.

Art. 11. Voting at meetings of the Board. Subject to Art. 8.4, 11 (B), Art. 15, 18.4 and 30.3:

- (A) a matter proposed at duly convened and quorate meeting of the Board shall be deemed to be approved by the Board if a majority of the Managers vote in favour of such matter; and
 - (B) the Managers nominated upon the proposal of each Shareholder shall each have one vote.
- **Art. 12. Resolutions in writing.** A resolution in writing of the Board signed, by all of the Managers shall be as valid and effective as if it had been passed at a meeting of the Board duly convened and held and may consist of several documents in the like form each signed, or containing such approval, by one or more of the Managers.

Art. 13. Timing and location of meetings of the Board.

- 13.1. Meetings of the Board shall take place:
- (A) in Luxembourg;
- (B) at such time or times as the Board may agree, but in any case no less frequently than twice in each calendar year, one such meeting being to adopt any Partnership Plan and the other being to approve the Partnership's accounts; and
- (C) on not less than five Business Days' notice (or such other period of notice as the Board may agree from time to time) specifying the date, time and place of the meeting and the business to be transacted thereat, provided that all the Managers may, by notice in writing to the Company, waive such notice in respect of any particular meeting of the Board.
- 13.2. Any Manager may participate in a meeting of the Board by means of a conference telephone or similar communicating equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other and participation in a meeting in this manner shall be deemed to constitute presence in person at such meeting, provided always that at least one meeting of the Board shall be held in person in each calendar year.
- **Art. 14. Board papers.** All papers for meetings of the Board shall be sent to all Managers as early as reasonably practicable prior to the relevant meeting and the Chairman of such meeting shall procure that draft minutes shall be sent to all Managers as soon as practicable after the holding of the relevant meeting of the Board.

Art. 15. Reserved Matters.

- 15.1. To the extent permitted by Applicable Law and subject to Arts. 15.2. and 26.1. and other express provisions of the Shareholders' Agreement, all actions and decisions relating to the Company's business (other than those relating to the Reserved Matters) shall be taken by the Board and not the Shareholders.
 - 15.2. The following Reserved Matters require the prior written consent of each Shareholder:
- 1. The alteration of the Articles or any other constitutional documents of the Company or any Subsidiary or the rights attaching to any shares in the Company or any Subsidiary.
- 2. The adoption of, or any amendment to, the Partnership Plan or Budget, or the taking of any action which materially deviates from the current Partnership Plan or Budget or a Transaction Document.
- 3. Any acquisition by the Company or any Subsidiary of any interest in real property, otherwise than in accordance with the Partnership Plan.
- 4. Any acquisition or disposal by the Company or any Subsidiary of any material assets, otherwise than in accordance with the Partnership Plan.
- 5. The creation or grant of any Encumbrance over the whole or any part of the business, undertaking or assets of the Company or any Subsidiary or over any shares in any Subsidiary, or the giving of any guarantee or indemnity by the Company or any Subsidiary.
- 6. The issue, allotment or repurchase of any securities in the capital of the Company or any Subsidiary, the grant of any right to acquire any such securities or the issue of any security conferring such a right, or any alteration in the share capital of the Company or any Subsidiary.
 - 7. Any transfer of a Padisha Warrant.
 - 8. Entry into any agreement, commitment or arrangement to do any of the foregoing.

For the purposes of determining whether any matter is a Reserved Matter pursuant to this Article, a series of related transactions must be construed as a single transaction and any amounts involved in the related transactions must be aggregated.

- **Art. 16. Representation.** The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers which includes one class A manager and one class B manager, or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated.
- **Art. 17. Liability of the Managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Act.



Art. 18. Conflict of Interest.

- 18.1. If a Shareholder (an "Interested Shareholder") becomes aware that it or any Group Member of it or any person connected with it is subject to a material conflict of interest in respect of a matter to be decided by it or by the Board (a "Conflict Matter") it shall ensure that it either promptly informs the other Shareholder and the Company of such conflict or procures that the Managers appointed upon the proposal of such Shareholder promptly inform the Board of such conflict (as applicable).
 - 18.2. Without prejudice to Art. 18.1., the following matters shall be deemed to be Conflict Matters:
- (A) in respect of CHG, any decision relating to the exercise of any right or discretion under or in respect of, termination or amendment to terms of, or enforcement of any Finance Document in circumstances where a Finance Party (as defined in the Finance Documents) is alleged by Zahara (acting reasonably) to be in default of its obligations under those agreements;
- (B) in respect of Zahara, any decision relating to the exercise of any right or discretion or the commencement, conduct, settlement or enforcement of any claim by a member of the Partnership Group under or in respect of the terms of either the PW Share Purchase Agreement or the Indemnity Agreement;
- (C) in respect of either Shareholder, any decision relating to the termination or replacement of the 1C Development Manager and/or any amendments to terms of the 1C Development Management Agreement, in either case in circumstances where the incumbent 1C Development Manager or the proposed replacement 1C Development Manager is a Group Member of, or a person connected with, a Shareholder (such Shareholder being for all purposes the Interested Shareholder);
- (D) in respect of either Shareholder, any decision relating to the termination or replacement of the PW Planning Consultant and/or any amendments to terms of the PW Planning Agreement, in either case in circumstances where the incumbent PW Planning Consultant or the proposed replacement PW Planning Consultant is a Group Member of, or a person connected with, a Shareholder (such Shareholder being for all purposes the Interested Shareholder); and
- (E) in respect of either Shareholder, any decision relating to a contract or transaction to be entered into between the Company on one side and a Shareholder or a Group Member of, or a person connected with, a Shareholder on the other (such Shareholder being for all purposes the Interested Shareholder).
- 18.3. Notwithstanding Art. 18.1., in no circumstances shall the approval of a Partnership Plan or a Budget be deemed to be a Conflict Matter.
 - 18.4. In circumstances where a Conflict Matter is to be considered at a meeting of the Board or the Shareholders:
- (A) the quorum for such meeting or part of the meeting at which such Conflict Matter is discussed and voted upon shall be:
- (a) in the case of a meeting of the Board, two Managers appointed upon the proposal of the Shareholder who is not the Interested Shareholder in relation to that Conflict Matter; and
- (b) in respect of a meeting of the Shareholders, the Shareholder who is not an Interested Shareholder in relation to that Conflict Matter,
 - and the quorum requirements set out in Art. 10.1 shall, in those circumstances, be construed accordingly; and
- (B) no Shareholder nor any Manager appointed upon the proposal of such Shareholder shall be entitled to vote on any Conflict Matter in relation to which that Shareholder is an Interested Shareholder and all decisions in respect of any such Conflict Matter shall be decided upon solely by the Shareholder or the Managers appointed upon the proposal of the Shareholder (as the case may be) who is not the Interested Shareholder in respect of such Conflict Matter, and the voting requirements set out in Art. 11. shall, in those circumstances, be construed accordingly.
- 18.5. For the avoidance of doubt, this Art. 18. does not in any way prejudice Art. 15. and accordingly no action or decision in respect of a Conflict Matter which is a Reserved Matter may be taken except in compliance with Art. 15.

VI. Shareholder(s)

Art. 19. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.

- 19.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions if there are no more than twenty-five (25) shareholders (the Shareholders Circular Resolutions).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
 - 19.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices



- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting. Such Shareholder shall not at any time appoint more than one proxy or corporate representative to represent it at any meeting of the Shareholders.
- (vi) Subject to Arts. 18.4 and 30.3. and point (vii) below, no business shall be transacted at any General Meetings and any adjournments thereof unless each Shareholder is present in person or by proxy.
 - (vii) Art. 10.2 shall apply mutatis mutandis to the General Meetings and to the Shareholders Circular Resolutions.
- (viii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (ix) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 20. Sole shareholder.

- 20.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 20.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 20.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

VII. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 21. Financial year and approval of annual accounts.

- 21.1. The financial year begins on the first (1 st) of January and ends on the thirty-first (31 st) of December of each year (Financial Year).
- 21.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
 - 21.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.
- 21.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the Financial Year.

Art. 22. Statutory auditor (commissaire) and independent auditor (réviseur d'entreprises agréé).

- 22.1. The Company will be audited by a statutory auditor (commissaires) or an independent auditor (réviseurs d'entre-prises agréés).
- 22.2. The shareholders appoint the statutory auditors (commissaires) or independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The statutory auditors (commissaires) or independent auditors (réviseurs d'entreprises agréés) may be reappointed.
- 22.3. The Company shall allow each of the Shareholders from time to time (at such Shareholder's own cost) to carry out an audit or review of the business and any other affairs of the Company and to designate a person to carry out such audit or review on such Shareholder's behalf. Such person (which may, but need not be, the Shareholder itself, the Auditors or an adviser, consultant or contractor of the Shareholder) shall be entitled (subject to confidentiality):
- (A) to visit and inspect any premises of the Company and to discuss the affairs, finances and accounts of the Company with its officers and employees;
- (B) to inspect and request and retain copies of any books, records or other documents relating to the business or any other affairs of the Company;

and the Company shall afford such access and co-operation as may be reasonable in the circumstances to facilitate the carrying out of such audit or review.

Art. 23. Allocation of profits.

- 23.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 23.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with the Articles and the Shareholders' Agreement.
 - 23.3. Interim dividends may be declared and distributed by the Board, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last



Financial Year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
 - (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the Financial Year, the shareholders must refund the excess to the Company.
- 23.4. Provided that such is in compliance with the Finance Documents and unless otherwise specified by a Partnership Plan, the Shareholders shall procure that all amounts available for distribution in accordance with Applicable Law (after allowing for any expenses (including operating expenses and capital expenditure) which are payable within the next Financial Year or which the Managers or other responsible persons are required by Applicable Law to take into account and after taking into account any undistributable reserve or mandatory allocation to the legal reserve in accordance with Art. 23.1 and the Act) are distributed by way of cash dividends by the Company within 20 Business Days after the publication of the relevant accounts in accordance with Applicable Law.

VIII. Deadlock

Art. 24. Failure to agree.

- 24.1. If either (i) the Board (after the expiry of the Protected Period) or (ii) the Shareholders fail to agree in respect of any matter:
- (A) (to the extent that the failure to agree has occurred at Board level) any Manager may within five Business Days after relevant meeting of the Board refer the matter to the Shareholders, stating that the referral is pursuant to this Art. 24.1(A);
- (B) the Shareholders shall act in good faith and use reasonable endeavours to resolve any matter so referred to them expeditiously and to the satisfaction of themselves and the Managers within ten Business Days after either the date on which the matter was referred to them by a Manager or the date of the relevant Shareholder meeting (as applicable) (the "Dispute Resolution Period");
- (C) in the absence of such agreement, the Company shall not be entitled to transact the matter in question and the remaining provision of this Art. 24 shall apply;
- (D) either Shareholder may within five Business Days after the end of the Dispute Resolution Period refer the matter to the respective parties' Approved Senior Persons, stating that the referral is pursuant to this Art. 24.1.(D);
- (E) if the Approved Senior Persons are unable to resolve the matter referred to them pursuant to Art. 24.1(D) within ten Business Days after the matter was referred to them in accordance with Art. 24.1(D) (the "Approved Senior Person Period"), then the provisions of Art. 25 shall apply.

Art. 25. Deadlock.

- 25.1. If this Art. 25 applies, then either Shareholder may serve a notice in writing on the Company and the other Shareholder (a "Deadlock Notice") specifying that a deadlock has occurred between the Shareholders (a "Deadlock"), following which the provisions of the Partnership Agreement shall apply.
- 25.2. If a matter to which Art. 24.1 applies is not resolved, whether because it was not referred to the Shareholders or the Approved Senior Persons in accordance with that Art. or because the persons to whom it was so referred fail to reach agreement, the proposal shall be deemed not to have been passed by the Board or the Shareholders (as applicable), whether or not a Deadlock occurs.

IX. Transfer of shares

Art. 26. General restrictions on Transfer of Shares.

- 26.1. Shares may only be transferred to non-Shareholders (including under Art. 27 below) with the prior consent of a General Meeting of the Shareholders representing at least three-quarters of the Company's share capital in accordance with the provisions of article 189 of the Act. In circumstances where a Transfer is to be made and the provisions of this Section VIII. have been complied with, the Shareholders shall provide their consent to such Transfer at any such General Meeting of the Company.
 - 26.2. Neither any Share nor any interest in any Share may be Transferred, other than:
 - (A) Transfers of Shares as required and permitted in accordance with the Partnership Agreement; and
 - (B) Transfers of Shares permitted or required by this Section VIII.
 - 26.3. Notwithstanding any other provision of the Shareholders' Agreement:
 - (A) no Shareholder may be a natural person unless all Shareholders agree otherwise in writing; and
- (B) no Shares may be Transferred by any Shareholder during the Protected Period save in connection with Group Transfers.
 - 26.4. Any Transfer of Shares made in accordance with this Section VIII. shall:
- (A) be subject to the restrictions set out in the Partnership Agreement, which shall be deemed to apply mutatis mutandis in respect of any Transfer of Shares;



- (B) comply with the provisions of the Articles and the Act; and
- (C) be transferred with full title guarantee free from any Encumbrance and together with all rights attaching thereto at the date of transfer.
- 26.5. Notwithstanding any other provision in the Shareholders' Agreement, no Transfer of any Shares shall be permitted and the Share Transferee shall not be entered in the register of members of the Company (and no filing of such share transfer shall be made with the Luxembourg Register of Commerce and Companies) unless the Share Transferee enters into a Deed of Accession and provides a duly executed original of the same to the Company (and the Shareholders agree to enter into any such Deed of Accession upon request), such Deed of Accession being attached to the Shareholders' Agreement.
- 26.6. Each Share Transferor shall be responsible for all costs and expenses in relation to such Transfer, and the Share Transferor shall indemnify the other Shareholders and the Company accordingly.

Art. 27. Group Transfers.

- 27.1. Subject to Art. 26, a Shareholder (a "Group Transferor") may at any time and at any price Transfer all (but not only part) of its Shares to any Group Member of it (a "Group Transferee"), provided that:
- (A) all costs and expenses in relation to such transfer are borne by the Share Transferor, and the other Shareholders and the Company are indemnified accordingly;
- (B) the Share Transferor provides such evidence as any of the other Shareholders may reasonably require that the Group Transferee is a Group Member of the Share Transferor;
- (C) such Group Transferee shall immediately (and in any event within five Business Days) Transfer such Shares back to the original Group Transferor or to a continuing Group Member of the original Group Transferor upon it ceasing to be a Group Member of the original Group Transferor; and
 - (D) the provisions of article 189 of the Act are complied with.
- 27.2. With effect from the completion date of a Group Transfer, all rights and obligations in the Shareholders' Agreement which are specified as being rights and obligations of the Group Transferor shall be deemed to be rights and obligations of the Group Transferee.

Art. 28. Transfer of Shares with Respective Partnership Interest.

- 28.1. If at any time a Respective Limited Partner proposes to Transfer in accordance with the provisions of the Partnership Agreement all or part of its Respective Partnership Interest to a Transferee who is not a Group Transferee, then such Shareholder shall be required to Transfer to such Transferee (or any of its Group Members) such number of Shares as equals, when taken together with the existing holding of Shares by the Transferee and/or its Group Members (if any) and when taken as a percentage of Shares issued and allotted at the relevant time, the Transferee's Limited Partner Proportion, provided that the Transfer of Shares to that person shall only be made simultaneously with completion of the Transfer of the relevant proportion of the Respective Partnership Interest by the Share Transferor's Respective Limited Partner.
- 28.2. The aggregate consideration payable by the Share Transferee(s) in respect of a Transfer of Shares pursuant to this Art. 28 shall be such amount as the Share Transferor and the Share Transferee shall agree in writing or, in the absence of agreement shall be an amount equal to the net asset value per Share of the Company as at the date of Transfer, multiplied by the number of Shares being Transferred.
- 28.3. In the event that there is any dispute between the Shareholders as to the calculation of the net asset value per Share, the Shareholders shall appoint an Expert to act as independent accountants in respect of such dispute and as experts and not arbitrators (but notwithstanding this the Shareholders shall be entitled to make written submissions and counter submissions to the Expert, whose discretion shall not be fettered thereby) who shall report to the Share Transferor and the Share Transferee their determination within 21 days of their appointment and their certificate shall be final and binding on the Shareholders (save in the case of manifest or proven error which shall be rectified forthwith).

X. Default

Art. 29. Events of Default.

- 29.1. A Shareholder commits an event of default (an "Event of Default") if:
- (A) it commits a material breach of the Shareholders' Agreement and (if capable of remedy) fails to remedy the same (or establish plans to remedy the same in a manner satisfactory to the other Shareholder) within ten Business Days of notice to do so being given by the other Shareholder (and in which such other Shareholder expresses its intention to exercise its rights under this Art.);
- (B) a Default Notice has been served on its Respective Limited Partner in accordance with the terms of the Partnership Agreement;
- (C) in the case of Zahara only, the Agent under the Finance Documents takes any action to accelerate the payment of any amount under the Finance Documents as a result of an Event of Default (as defined in the Finance Documents) that was within the control of, and primarily caused by the acts or omissions of, any of Promocour, Padisha or Mountain;
- (D) a Change of Control occurs in respect of it or, in the case of Zahara only, a change of Control (other than one which is caused by, or occurs after, the exercise of the Padisha Warrants) occurs in respect of any of Promocour, Padisha or Mountain;



- (E) it ceases to be a Group Member of its Respective Limited Partner;
- (F) a former Group Transferee fails to Transfer its Shares to it in accordance with the provisions of Art. 27.1(C); or
- (G) it becomes Insolvent.

Art. 30. Consequences of an Event of Default.

- 30.1. If an Event of Default has occurred in relation to a Shareholder (the "Defaulting Shareholder") then the other Shareholder (the "Innocent Shareholder") or Manager shall, on becoming aware of its occurrence, give notice of the same to the Company and the Innocent Shareholder (the "Shareholder Default Notice") and shall procure that the Company shall forthwith serve copies of the Shareholder Default Notice on all of the Limited Partners, following which the provisions of the Partnership Agreement shall apply to the Defaulting Shareholder, who shall comply with any direction given in connection therewith by the Company.
- 30.2. The offer of Shares by a Defaulting Shareholder under the provisions of this Section IX. and the provisions of the Partnership Agreement shall be without prejudice to any other rights and remedies which the Innocent Shareholder may have against the Defaulting Shareholder.
- 30.3. For so long as either (i) a Shareholder remains a Defaulting Shareholder under the terms of this Section IX. or (ii) a Shareholder's Respective Limited Partner remains a Defaulting Party under the terms of the Partnership Agreement:
 - (A) in respect of the Board:
 - (1) if the Defaulting Shareholder is the A Shareholder, the quorum for a meeting of the Board shall be one B Manager;
- (2) if the Defaulting Shareholder is the B Shareholder, the quorum for a meeting of the Board shall be one A Manager; and
- (3) the rights of the Managers appointed by the Defaulting Shareholder to attend meetings of the Board and/or vote on any matters on which the Board are required to vote under the Shareholders' Agreement shall be suspended, and the voting requirements set out in Art. 11. shall, in those circumstances, be construed accordingly; and
- (B) the Innocent Shareholder shall be entitled, pursuant to the terms of the Defaulting Shareholder's Security Power of Attorney to exercise the Defaulting Shareholder's votes on any Reserved Matter, save where the passing of the relevant Reserved Matter would effect or lead to (i) a variation of the Shareholders' Agreement or the Partnership Agreement or (ii) any dilution of the Defaulting Shareholder's shareholding or its Respective Limited Partner's Partnership Interests (other than where expressly provided for in the Shareholders' Agreement or the Partnership Agreement).
- Art. 31. Zahara Payment Default. Without prejudice to generality of the provisions of Section IX, if CD fails to satisfy any claim under either the PW Share Purchase Agreement or the Indemnity Agreement (where the liability and quantum of that claim has either been finally judicially determined or otherwise agreed between the parties to the relevant agreement) within a period of 30 calendar days from which the relevant amount became due and payable in accordance with the relevant determination or agreement of liability and quantum, a "Zahara Payment Default" shall occur and the provisions of Art. 33 shall apply.

Art. 32. Consequence of a Zahara Payment Default.

- 32.1. Upon the service of a Zahara Dilution Notice under the terms of the Partnership Agreement, the provisions of the Partnership Agreement shall apply to the Defaulting Shareholder, who shall comply with any direction given in connection therewith by the Company.
- 32.2. Following a Zahara Dilution, the provisions of Art. 30.3 shall apply (on the basis that Zahara is the Defaulting Shareholder) for so long as Zahara remains a Shareholder.

XI. Dissolution - Liquidation

- 33.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.
- 33.2. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in accordance with the provisions of the Articles and the Act.

Art. 34. General provisions.

- 34.1 Notices and communications are made or waived and the managers circular resolutions as well as the shareholders circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 34.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 34.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the managers circular resolutions, the resolutions adopted by the Board



by telephone or video conference and the shareholders circular resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

34.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Act and, subject to any non waivable provisions of the Act, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand four hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois d'août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Dynamo GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 198819 et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) (la Société). La Société a été constituée le 15 juillet 2015 en vertu d'un acte du notaire instrumentant, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été amendés depuis sa constitution.

Zahara (telle que définie ci-dessous) a transféré, le 21 juillet 2015, 6.250 parts sociales de classe A de la Société à CHG (telle que définie ci-dessous).

ONT COMPARU:

Zahara Limited, une société constituée à Jersey, ayant son siège social au Charter Place, 23-27 Seaton Place, St. Helier, Jersey, JE1 1JY et enregistrée sous le numéro 114513 (Zahara),

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, avec adresse professionnelle à in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé; et

CH GALLIARD (COURCHEVEL PW) LLP, un limited liability partnership établi selon les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33, Davies Street, Londres W1K 4LR et enregistré sous le numéro OC400154 (CHG, et ensemble avec, les Associés),

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, pré-qualifié, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le Mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés, précipités et représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- I. Les Associés détiennent actuellement douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société représentées par 6.250 parts sociales de classe A et 6.250 parts sociales de classe B, toutes ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune (les Parts Sociales) représentant l'ensemble du capital social de la Société.
 - II. L'ordre du jour de l'Assemblée a été libellé comme suit:
 - (i) Renonciation aux formalités de convocation;
 - (ii) Refonte des Statuts de la Société; et
 - (iii) Divers.
 - III. L'Assemblée prend alors les résolutions suivantes:

Première Résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.



Deuxième Résolution

L'Assemblée décide de (i) modifier les Statuts de la Société en vue d'y inclure des dispositions en matière de gouvernance d'entreprise en ce qui concerne la composition du conseil de gérance de la Société, ainsi que des engagements, des règles sur les conflits d'intérêts, la distribution de dividendes, une clause sur la mésentente entre associés et aussi des restrictions quant au transfert des parts sociales et des provisions par défaut, et (ii) procéder à une refonte complète des Statuts de la Société de sorte qu'ils soient lus de la manière suivante:

I. Article préliminaire - Définitions

Les termes commençant par une lettre majuscule non définis dans les Statuts auront la même signification que les termes définis dans le Pacte d'Associés.

«Convention de Gestion de Développement 1C» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;

«Gérant de Développement 1C» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;

«Gérant de classe A» signifie un gérant nommé par les Associés suivant proposition de nomination par un Associé de classe A et exerçant ses fonctions suivant les Statuts;

«Part Sociale de classe A» signifie une part sociale de classe A ayant une valeur nominale de €1 dans le capital social de la Société, dénommée comme une part sociale de classe A dans le capital social de la Société et ayant les droits et restrictions exposés dans les Statuts;

«Associé de classe A» signifie un détenteur enregistré d'une Part Sociale de classe A;

«Procédures» signifie réclamations, procédures, poursuites judiciaires, dommages, demandes, jugements, sommes dues, responsabilités et pertes (dans chaque cas, oui ou non couronnée de succès, compromises, réglées, rétractées ou non ou qui deviendront inapplicables par prescription ou d'une autre façon);

«Forme Convenue» signifie dans la forme convenue entre les Associés à la date du Pacte d'Associés;

«Loi Applicable» signifie toutes les lois, les régulations, les directives, législations, toute législation subordonnée, tous les codes civils et de «common law» de toute juridiction, tous les jugements, les ordres, avertissements, instructions, décisions et sentences de n'importe quel tribunal ou autorité compétente et tous les codes de gouvernance ayant force de loi, d'orientation et mesures statutaires;

«Période de la Personne Senior Habilitée» a la signification qui lui est donnée dans l'Art. 24.1.(E);

«Personnes Seniors Habilitées» signifie pour CHG, la personne indiquée dans la Pacte d'Associés et pour Zahara, tel administrateur de Zahara qui pourra être notifié de temps à temps autre par écrit à CHG;

«Contrôleurs de Gestion» a le sens donné dans le Contrat de Partenariat;

«Gérant de classe B» signifie un gérant nommé par les Associés suivant proposition de nomination par un Associé de classe B et exerçant ses fonctions suivant les Statuts;

«Part Sociale de classe B» signifie une part sociale de classe B ayant une valeur nominale de €1 dans le capital social de la Société, dénommée comme une part sociale de classe B dans le capital social de la Société et ayant les droits et restrictions exposés dans les Statuts;

«Associé de classe B» signifie un détenteur enregistré d'une Part Sociale de classe B;

«Conseil» signifie le conseil de gérance;

«Budget» signifie le budget annuel pour le Groupe de Partenariat faisant partie du Plan de Partenariat;

«Jour Ouvrable» signifie n'importe quel jour, autre que samedi ou dimanche, durant lequel les banques sont généralement ouvertes pour affaires à Londres et Luxembourg;

«Président» signifie (i) pendant la Période Protégée, le président du Conseil nommé conformément à l'Art 8. et (ii) après la Période Protégée, le président du Conseil nommé conformément à l'Art. 9.;

«Changement de Contrôle» signifie:

- (i) vis-à-vis de n'importe quel Associé autre que CHG, si une personne qui détient, directement ou indirectement, le Contrôle de l'Associé à la date du Pacte d'Associés, cesse de le détenir, ou si une personne obtient le Contrôle direct ou indirect de l'Associé après la date du Pacte d'Associés, sauf dans les cas, où un intérêt dans l'Associé est détenu en fiducie, à la suite d'un transfert de cet intérêt (ou une partie de celui-ci) à un autre fiduciaire pour les comptes des mêmes bénéficiaires; ou
- (ii) pour CHG, Cain Hoy Capital A Holdings LLC cesse de détenir au moins 30% des Parts Sociales sur base de «look through»;

«Question de Conflit» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 18.1;

«Contrôle» signifie le pouvoir d'une personne (ou de personnes agissant de concert) pour faire en sorte que les affaires d'une autre soient menées directement ou indirectement en conformité avec les souhaits de cette personne (ou les personnes agissant de concert) par les moyens suivants:

(i) dans le cas d'une société, être le propriétaire économique ultime de plus de 50 pour cent du capital social émis ou des droits de vote de cette société, ou avoir le droit de nommer ou de révoquer la majorité des administrateurs/gérants ou alors



contrôler les votes lors des réunions du conseil de la société en vertu de tout pouvoir conféré par les statuts, pacte d'associés ou tout autre document réglementant les affaires de cette société; ou

(ii) dans le cas d'un partenariat (incluant un limited liability partnership), être le propriétaire économique ultime de plus 50 pour cent du capital social du partenariat, ou avoir le droit de contrôler la composition ou les votes de la majorité de la gérance de ce partenariat en vertu de tous les pouvoirs conférés par le contrat de partenariat ou tout autre document réglementant les affaires de ce partenariat;

«Coûts» signifie les coûts, frais et dépenses (y compris ceux subis ou engagés dans l'établissement ou l'application d'un droit à être indemnisé en vertu du Pacte d'Associés);

«Blocage» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 25.1;

«Préavis de Blocage» a la signification qui lui est donnée à l'Art 25.1;

«Acte d'Adhésion» signifie l'acte d'adhésion substantiellement dans la forme convenue dans le Pacte d'Associés;

«Préavis de Défaut» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;

«Partie Défaillante» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;

«Associé Défaillant» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 30.1;

«Période de Résolution des Différends» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 24.1;

«Dynamo 1C» signifie Dynamo 1C S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant un capital social de €12,500;

«Dynamo PW» signifie Dynamo PW S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant un capital social de €12,500;

«Sûreté» signifie toute hypothèque, nantissement, privilège, charge, cession, ou autre accord ou arrangement qui a le même ou un effet similaire à l'octroi d'une sûreté;

«Cas de Défaut» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 29.1;

«Expert» signifie un expert indépendant dûment qualifié et expérimenté à l'égard de la question pertinente;

«Documents Financiers» a la signification qui lui est donnée dans le Pacte d'Associés;

«Membre du Groupe» signifie, vis-à-vis de toute entreprise, toute société détentrice de cette entreprise, ou toute filiale de cette entreprise ou de toute société détentrice et l'expression «Groupe» devant être interprété en conséquence, étant entendu que le Groupe CHG est réputé inclure Galliard (Group) Limited, Cain Hoy Enterprises, LLC, leurs sociétés détentrices respectives et les filiales de ces sociétés détentrices et (afin d'éviter toute confusion) le Partenariat, l'Associé Commandité et les Filiales ne doivent pas être considérées comme des Membres du Groupe de tout Associé Commanditaire ou de tout Associé Respectif;

«Transfert de Groupe» signifie le transfert d'une part ou de toutes les Parts Sociales par un Cédant du Groupe à un Cessionnaire du Groupe conformément à l'Art. 27;

«Cessionnaire du Groupe» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 27;

«Cédant du Groupe» a la signification qui lui est donnée à l'Art. 27;

«Convention d'indemnisation» a la signification qui lui est donnée dans le Pacte d'Associés;

«Premier Président» a la signification qui lui est donnée à l'Art.8.1.;

«Associé Innocent» a la signification qui lui est donnée à l'Art 30.1;

«Insolvable» signifie, dans le cas d'une société, que cette société cesse d'exercer ses activités ou une partie prépondérante de celles-ci, ou qu'elle adopte une résolution pour sa liquidation (autre que dans le but et suivie d'une restructuration ou d'une fusion solvable bona fide), ou qu'elle convoque une réunion pour adopter une telle résolution, ou l'existence d'une demande bona fide pour une ordonnance de liquidation présentée contre la Société (autre qu'une demande frivole ou vexatoire qui est renvoyée dans les 20 Jours Ouvrables suivant sa présentation), ou l'existence d'une demande bona fide pour une ordonnance d'administration étant déjà présentée (autre qu'une demande frivole ou vexatoire qui est renvoyée dans les dix Jours Ouvrables suivant sa présentation), ou l'existence d'un liquidateur, un séquestre, un administrateur judiciaire, séquestre-gérant ou officier similaire nommé par toute personne portant sur tout ou une partie prépondérante de ses biens, actifs ou entreprise, ou de faire une proposition pour un arrangement volontaire, tels que défini à la Section 1 de la Loi de 1986 sur l'insolvabilité au Royaume-Uni (the United Kingdom Insolvency Act 1986) approuvé à l'égard de celleci, ou de conclure tout autre arrangement avec l'ensemble de ses créanciers, ou de notifier convocation à quiconque de ses créanciers qu'elle a suspendu, ou qu'elle est sur le point de suspendre le paiement de toute ou partie d'une catégorie de ses dettes, ou de la Société qui devient assujettie à prendre ou à avoir pris contre elle ou en relation avec elle ou tout ou partie de ses actifs, tout équivalent similaire y correspondant ou le résultat de toutes étapes de procédure similaire ou procédure devant une juridiction autre que devant les juridictions de l'Angleterre et du Pays de Galles, et concernant toute personne qui n'est pas une Société "Insolvable" doit avoir un sens analogue (et «Insolvabilité» sera interprété en conséquence);

«Associé Intéressé» a la signification qui lui est donnée à l'Article 18.1;

«Associé Commanditaire» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;



- «Proportion de l'Associé Commanditaire» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
- «Gérant» signifie tout gérant actuel de la Société nommé par les Associés, conformément aux Statuts;
- «Mountain» signifie Mountain Investments S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, et étant immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123611;
- «Padisha» signifie Padisha Properties S.A. une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, et étant immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121919;
- «Bons de souscription de Padisha» signifie tout bon de souscription en Forme Convenue que Padisha peut émettre ou a le cas échéant émis à Dynamo 1C tel que prévu dans le Pacte d'Associés;
- «Partenariat» signifie la société en commandite spéciale actuellement dénommée "Dynamo Holdings SCSP", telle que constituée et régie selon le Contrat de Partenariat;
 - «Contrat de Partenariat» signifie tout contrat de partenariat établi entre la Société, CHG et Zahara relatif au Partenariat;
 - «Groupe de Partenariat» signifie le Partenariat, l'Associé Commandité et chacune de ses Filiales;
 - «Intérêt du Partenariat» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - «Plan du Partenariat» signifie le plan du partenariat relatif au Groupe de Partenariat.
- «Promocour» signifie Promocour 1850 S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit français, ayant son siège social à Le Consul 37-41 boulevard Dubouchage, 06000 Nice et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 453 940 371.
 - «Période Protégée» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - «Candidats PW» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - «Accord de Planification PW» a la signification qui lui est donnée le Contrat de Partenariat;
 - «Consultant de Planification PW» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - «Contrat d'achat et de vente PW» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - «Matières Réservées» a la signification qui lui est donnée dans l'Art.15.3;
- «Associé Commanditaire Respectif» signifie l'Associé, tout Membre du Groupe de cet Associé qui est un Associé Commanditaire;
- «Intérêt du Partenariat Respectif» signifie l'Intérêt du Partenariat qui est détenu en ce moment par un Associé Commanditaire Respectif;
 - «Procuration de Garantie» signifie la procuration dans la forme prévue dans le Pacte d'Associés;
- «Cessionnaire de Parts Sociales» signifie toute personne (y compris un Membre du Groupe) à qui un Associé propose de Transférer, ou à l'égard duquel un Associé a effectué le Transfert de parts sociales;
 - «Cédant de Parts sociales» signifie tout Associé qui propose de Transférer, ou qui a effectué le Transfert de Parts Sociales; «Mise en demeure de l'Associé» a la signification qui lui est donnée dans l'Art. 30.1;
 - «Pacte d'Associés» signifie tout pacte d'associés relatif à la Société, étant conclu de temps à autre entre les Associés;
 - «Associés» signifie les Associés de classe A et les Associés de classe B;
- «Parts Sociales» signifie les Parts Sociales de classe A, les Parts Sociales de classe B et toutes parts sociales supplémentaires dans le capital social de la Société émises par la Société de temps à autre pendant la durée du Pacte d'Associés;
 - «Filiales» signifie Dynamo 1C, Dynamo PW, les Candidats PW et tout autre filiale de la Société de temps à autre;
- «Transfert» signifie toute vente, cession, transfert, échange, promesse, engagement, déclaration de fiducie ou toute autre disposition ou contrat de;
 - «Cessionnaire» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - «Cédant» a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - "Zahara Dilution" a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat;
 - "Zahara Dilution Notice" a la signification qui lui est donnée dans le Contrat de Partenariat; et
 - "Zahara Payment Default" a la signification qui lui est donnée dans l'Art. 32.

II. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Le nom de la société est "Dynamo GP S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'Assemblée Générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.



2.2. Il peut être créé par décision du Conseil de gérance, des succursales, Filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces évènements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de Parts Sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut agir en tant que Associé Commandité ou Gérant des sociétés et des entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie de son groupe.
- 3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

III. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par six mille deux cent cinquante (6,250) parts sociales A sous forme nominative avec une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune et par six mille deux cent cinquante (6,250) parts sociales B sous forme nominative avec une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Un registre des associés sera tenu au siège social et il pourra être consulté par chaque Associé sur demande.
- 6.3. La Société peut racheter ses propres Parts Sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.
- 6.4. Chaque Associé ne peut, à tout moment créer ou permettre de subsister toute sûreté ou affectant une partie des Parts Sociales détenues par lui.

IV. Nomination des gérants et du président

Art. 7. Nomination des gérants.

- 7.1 La nomination, la révocation et le comportement des Gérants seront réglementés selon le Pacte des Associés, les Statuts et les dispositions de la Loi.
- 7.2 Chaque Associé aura le droit de proposer deux personnes (et il est tenu de proposer au moins une personne) pour être nommés comme Gérants (les Gérants nommés sur proposition de l'Associé de classe A étant qualifiés de Gérants de



classe A et les Gérants nommés sur proposition l'Associé de classe B étant qualifiés de Gérant de classe B). Chaque Associé a le droit de proposer aux Associés le retrait et le remplacement de tous les Gérants nommés par les Associés sur proposition de cet Associé et chacun des Associés doit agir de bonne foi pour obtenir que toutes ces propositions pour nommer ou révoquer les Gérants soient approuvées par le Conseil ou les Associés (le cas échéant).

- 7.3. Sans préjudice de ses droits en vertu des Statuts ou du Pacte d'Associés, un Associé proposant de nommer ou de révoquer un Gérant (mais afin d'éviter tout malentendu, pas le Président) en vertu du Pacte d'Associés et des Statuts, doit consulter les autres Associés (si il est raisonnablement possible de le faire) avant de notifier en vertu des Statuts la nomination ou la révocation d'un Gérant, mais, pour éviter tout malentendu, rien dans le présent Art. 7.3. ne doit empêcher la proposition aux Associés de nommer ou de révoquer une personne en tant que Gérant, nonobstant que cette nomination ou révocation n'a pas pu être discutée au préalable avec les autres Associés. Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment (avec ou sans motif) selon les règles prévues par la Pacte d'Associés.
- 7.4 Les Gérants n'ont pas le droit à une rémunération ou à des honoraires ou à tout remboursement de frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions comme Gérants (ou, le cas échéant, le Président), sauf accord contraire par tous les Associés.
- 7.5 Chaque fois qu'un Associé cesse, pour une raison quelconque, d'être un Associé, cet Associé doit faire en sorte que les Gérants nommés sur proposition de cet Associé devant immédiatement démissionner du Conseil, sans paiement d'une indemnité pour la perte du mandat ou autre.

Art. 8. Nomination du Président pendant la Période Protégée.

- 8.1 Au cours de la Période Protégée, l'Associé de classe A a un droit exclusif de nommer tout Gérant de classe A au poste de Président en signifiant par un avis écrit à l'Associé de classe B (le «Premier Président») une telle nomination qui sera mise en oeuvre par le Conseil de la Société.
 - 8.2. Si le Premier Président est incapable d'assister à une réunion du Conseil, alors:
- (A) l'Associé de classe A est tenu, en signifiant par un avis écrit à l'Associé de classe B, de nommer un autre Gérant de classe A afin d'agir à sa place comme Premier Président lors de cette réunion; ou
- (B) lorsqu'un Associé de classe A ne parvient pas à nommer un autre Gérant de classe A d'agir comme Premier Président conformément à l'art. 8.2 (A), le(s) Gérant(s) de classe A participant(s) nomment(nt) l'un d'eux pour agir comme Premier Président à sa place lors de cette réunion.
- 8.3. Sans préjudice des dispositions de cet Art. 8, l'Associé de classe A a le droit, à tout moment, en signifiant par un avis écrit à l'Associé de classe B, de remplacer tout Gérant de classe A qui a été nommé par le Premier Président par un autre Gérant de classe A à sa place.
- 8.4. Nonobstant de tout autre terme du Pacte d'Associés, dans les cas où il y aurait égalité des voix en rapport avec cette question lors de toute réunion du Conseil, le Premier Président aura, en toutes circonstances le droit à un second vote ou à un vote prépondérant à l'égard de cette question.
- 8.5. À l'expiration de la Période Protégée, les dispositions de cet Art. 8 cessent d'être applicables et un nouveau Président doit être nommé par les Associés, conformément aux dispositions de l'art. 9.

Art. 9. Nomination du Président après la Période Protégée.

- 9.1. Suivant l'expiration de la Période Protégée, sauf accord contraire par l'ensemble des Associés, chaque Associé (en alternance et en commençant par l'Associé de classe A) est tenu, en signifiant par un avis écrit à chacun des autres Associés, de nommer un Gérant afin d'être le Président pour une durée de 12 mois, ou toute autre durée dont les Associés peuvent convenir. À la fin de chaque période, ce Gérant devra libérer automatiquement ses fonctions de Président, pour être remplacé par un Gérant nommé sur proposition de l'autre Associé.
 - 9.2. Si le Président est empêché d'assister à une réunion du Conseil, alors:
- (A) l'Associé qui l'a nommé est tenu, en signifiant par un avis écrit à chacun des autres Associés, de nommer un autre Gérant afin d'agir en tant que Président à sa place lors de cette réunion; ou
- (B) lorsque l'Associé concerné ne parvient pas à nommer un autre Gérant afin d'agir comme Président conformément à l'art. 9.2 (A), les Gérants participants, qui sont nommés sur proposition de l'Associé concerné doivent nommer l'un d'eux pour agir comme Président à sa place lors de cette réunion.
- 9.3. Sans préjudice des dispositions précédentes de la présent Section IV et sous réserve des paragraphes précédents de la Section III, un Associé a le droit, à tout moment, en signifiant par un avis écrit à chacun des autres Associés, de révoquer tout Président nommé par lui ou par son prédécesseur en titre et de nommer un autre Gérant pour agir en tant que Président à sa place.
- 9.4. Dans les cas où il y aurait égalité des voix à l'égard d'une question lors d'une réunion du Conseil, le Président qui est nommé conformément aux dispositions de cet Art. 9 n'a pas le droit à un second vote ou à un vote prépondérant à l'égard cette question.



V. Fonctionnement du conseil; Représentation; Responsabilité et matières réservées

Art. 10. Quorum aux réunions.

- 10.1. Sous réserve des Arts. 10.2., 18.4 et 30.3, aucune affaire ne sera traitée à une réunion du Conseil et à tout report de celle-ci, à moins qu'un nombre égal de Gérants de classe A et de Gérants de classe B (devant être au moins un et pas plus de deux) ne soit présents.
- 10.2. Si un quorum de Gérants (le cas échéant) n'est présent à une réunion du Conseil (le cas échéant) dans l'heure à partir de l'heure fixée pour la réunion ou, si au cours de la réunion, le quorum cesse d'être présent, la Société le signifie immédiatement par écrit (y compris par e-mail) à l'ensemble des Gérants (le cas échéant) et la réunion sera ajournée au cinquième Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu. Si à la réunion ajournée le quorum requis n'est pas présent dans l'heure à partir de l'heure fixée pour le report de la réunion ou, si au cours de la réunion ajournée le quorum cesse d'être présent, la Société le signifie immédiatement par écrit (y compris par e-mail) à tous les Gérants (le cas échéant) et la réunion ajournée sera ajournée à nouveau le cinquième Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Si lors de l'autre réunion ajournée le quorum requis n'est pas présent dans l'heure à partir de l'heure fixée pour le report de la réunion ou, si au cours de la réunion ajournée le quorum cesse d'être présent (sauf en cas de transport légitime, de conditions météorologiques ou d'une autre raison indépendante du contrôle du Gérant concerné, dans ce cas, la réunion est ajournée jusqu'à ce transport légitime, les conditions météorologiques ou une autre raison ne sont plus applicables), aucun quorum ne sera applicable.

Art. 11. Vote lors des réunions du Conseil. Sous réserve des Art. 8.4, 11 (B), art.15, 18.4 et 30.3:

- (A) une question proposée au dûment convoqué Conseil et statuant aux conditions de quorum est réputée être approuvée par le Conseil que s'il y a une majorité des voix des Gérants en faveur de cette question; et
 - (B) les Gérants nommés sur proposition de chaque Associé ont chacun une voix.
- **Art. 12. Résolutions par écrit.** Une résolution par écrit signée par le Conseil de Gérance est réputée être aussi valable et efficace que si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et peut consister en plusieurs documents sous la forme analogue, tous signés, ou contenant une telle approbation, par un ou plusieurs des Gérants.

Art. 13. Horaire et lieu des réunions du Conseil.

- 13.1. Les réunions du Conseil auront lieu:
- (A) au Luxembourg;
- (B) à tel moment ou tels moments tels qu'acceptés par le Conseil, mais en tout cas pas moins de deux fois par année civile, une telle réunion étant nécessaire pour adopter tout Plan de Partenariat et l'autre nécessaire pour approuver les comptes du Partenariat; et
- (C) à moins de cinq jours du préavis du Jour Ouvrable (ou toute autre période de préavis que le Conseil peut accepter de temps à autre) en précisant la date, l'heure et le lieu de la réunion et la transaction à prendre, à condition que tous les Gérants peuvent, par avis écrit à la Société, renoncer à la convocation à l'égard de toute réunion particulière du Conseil.
- 13.2. Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil par le biais d'une conférence téléphonique ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre les unes les autres et la participation à une réunion de cette manière doit réputer constituer une présence en personne à une telle réunion, à condition toutefois qu'au moins une réunion du Conseil se tiendra en personne par année civile.
- **Art. 14. Documents du Conseil.** Tous les documents pour les réunions du Conseil doivent être envoyés à tous les Gérants aussi raisonnablement que possible avant la réunion en question et le Président de telle réunion est réputé s'assurer que les projets des procès-verbaux soient envoyés à tous les Gérants dès que possible après la tenue de la réunion pertinente du Conseil.

Art. 15. Matières Réservées.

- 15.1. Dans la limite autorisée par la Loi Applicable et sous réserve des Arts. 15.2. et 26.1. et d'autres dispositions expresses du Pacte d'Associés, toutes les actions et les décisions relatives à l'activité de la Société (différentes de celles relatives aux Matières Réservées) sont réputées être prises par le Conseil et non par les Associés.
 - 15.2. Les Matières Réservées suivants requièrent le consentement écrit préalable de chaque Associé:
- 1. La modification des Statuts ou tout autre document constitutif de la Société ou d'une Filiale ou les droits attachés à toute Part Sociale de la Société ou d'une Filiale
- 2. L'adoption de, ou tout amendement au Plan de Partenariat ou du Budget, ou la prise de toute action qui diffère sensiblement du Plan de Partenariat actuel ou du Budget ou d'un Document Transactionnel.
- 3. Toute acquisition par la Société ou par toute Filiale de tout intérêt dans des biens immobiliers, en désaccord avec le Plan de Partenariat.
- 4. Toute acquisition ou Transfert par la Société par toute Filiale de tout actif matériel, en désaccord avec le Plan de Partenariat.



- 5. La création ou l'octroi de toute Sûreté sur tout ou partie des affaires, sur l'entreprise ou les actifs de la Société ou de toute Filiale ou sur toute Part Sociale dans toute Filiale, ou la remise d'une garantie ou d'une indemnité par la Société ou toute Filiale.
- 6. L'émission, l'attribution ou le rachat de titres dans le capital de la Société ou de toute Filiale, l'octroi de toute droit d'acquérir tout titre ou l'émission de toute sûreté donnant un tel droit, ou toute modification dans le capital social de la Société ou de toute Filiale.
 - 7. Tout Transfert de Bons de Souscription Padisha.
 - 8. L'entrée en tout contrat, tout engagement ou toute entente pour faire tout ce qui précède.

Afin de déterminer si une question est une Matière Réservée en vertu du présent article, une série de transactions annexes doit être interprétée comme une seule transaction et les montants impliqués dans les opérations annexes doivent être agrégés.

- **Art. 16. Représentation.** La Société est engagée envers les tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) Gérants qui comprennent un Gérant de classe A et un Gérant de classe B, ou, le cas échéant, par la signature(s) conjointe ou individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué.
- **Art. 17. Responsabilité des Gérants.** Les Gérants ne peuvent pas, en raison de leur mandat, être tenus personnellement responsables pour les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, à condition que ces engagements soient conformes aux Statuts et à la Loi.

Art. 18. Conflit d'Intérêts.

- 18.1. Si un Associé (un Associé Intéressé) devient conscient que lui-même, ou que tout Membre du Groupe ou que toute personne liée à ce Groupe est soumise à un conflit d'intérêts à l'égard d'un sujet qui doit être décidée par le Groupe ou par le Conseil (une Question de Conflit), il doit veiller à ce que soit l'autre Associé et la Société soient informés d'un tel conflit ou soit que les Gérants nommés sur proposition de cet Associé informent sans délai le Conseil d'un tel conflit (le cas échéant).
 - 18.2. Sans préjudice à l'Art 18.1., les questions suivantes sont réputées être des Questions de Conflit:
- (A) à l'égard de CHG, toute décision relative à l'exercice de tout droit ou pouvoir discrétionnaire en vertu ou à l'égard de, la résiliation ou la modification des termes de, ou l'exécution de tout Document Financier dans des circonstances où une Partie Financière (telle que définie dans les Documents Financiers) est accusée d'être en défaut de ses obligations par Zahara (agissant raisonnablement) en vertu de ces accords;
- (B) à l'égard de Zahara, toute décision relative à l'exercice de tout droit ou de toute discrétion ou de l'ouverture, du déroulement, du règlement ou de l'exécution de toute demande/créance d'un membre du Groupe de Partenariat en vertu ou à l'égard des termes soit du Contrat d'achat de PW ou de la Convention d'Indemnité;
- (C) à l'égard de tout Associé, toute décision relative à la résiliation ou au remplacement du Gérant de Développement de 1C et/ou toute modification des termes de la Convention de Gestion de Développement 1C, dans les deux cas dans des circonstances où l'actuel Gérant du Développement 1C ou le Gérant du Développement remplaçant proposé est un Membre du Groupe de, soit une personne liée à, l'Associé (tel Associé étant à toutes fins utiles l'Associé Intéressé);
- (D) à l'égard de tout Associé, toute décision relative à la résiliation ou au remplacement du Consultant de Planification PW et/ou toute modification des termes de l'Accord de Planification PW, dans les deux cas dans des circonstances où l'actuel Consultant de Planification PW ou le Consultant de Planification PW remplaçant proposé est un Membre du Groupe de, soit une personne liée à, l'Associé (tel Associé étant à toutes fins utiles l'Associé Intéressé); et
- (E) à l'égard de tout Associé, toute décision relative à un contrat ou une opération devant être conclue entre la Société d'un côté et un Associé ou un Membre du Groupe de, soit une personne liée à, l'Associé de l'autre (tel Associé étant à toutes fins utiles l'Associé Intéressé).
- 18.3. Nonobstant l'Art. 18.1., en aucun cas l'approbation d'un Plan de Partenariat ou d'un Budget ne doit être réputé être une Question de Conflit.
 - 18.4. Dans les cas où une Question de Conflit doit être examinée lors d'une réunion du Conseil ou des Associés:
- (A) le quorum exigé pour la réunion ou partie de la réunion à laquelle une Question de Conflit est discutée et votée doit être:
- (a) dans le cas d'une réunion du Conseil, deux Gérants nommés suivant proposition de l'Associé qui n'est pas l'Associé Intéressé en rapport avec la Question de Conflit; et
- (b) dans le cas d'une réunion des Associés, l'Associé qui n'est pas l'Associé Intéressé en rapport avec la Question de Conflit,
- et les exigences de quorum données à l'art 10.1. sont réputées, dans de telles circonstances, être interprétées en conséquence; et
- (B) aucun Associé ni aucun Gérant nommé sur proposition d'un tel Associé n'a le droit de voter sur toute Question de Conflit à propos de laquelle cet Associé est un Associé Intéressé et toutes les décisions à l'égard d'une telle Question de Conflit sont décidées uniquement par l'Associé ou les Gérants nommés sur proposition de l'Associé (le cas échéant) qui n'est pas l'Associé Intéressé à l'égard d'une telle Question de Conflit, et les exigences de quorum disposées à l'Art.11. doivent, dans de telles circonstances, être interprétées en conséquence.



18.5. Afin d'éviter toute confusion, cet Art. 18 ne préjudicie en aucun cas l'Art.15 et en conséquence aucune action ou décision en rapport avec une Question de Conflit qui est un Point Réservé ne peut être prise sans respecter l'Art.15.

VI. Assemblée générale des associés

Art. 19. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

- 19.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des Associés sont adoptées en assemblée générale des Associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) si le nombre d'Associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par des Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les Associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.
 - 19.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote
- (i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.
- (iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.
- (v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale. Cet Associé ne doit pas nommer plus d'un mandataire ou représentant social pour le représenter à toute réunion des Associés.
- (vi) Conformément aux Arts. 18.4 et 30.3., aucune activité n'est réputée passée à toute Assemblée Générale (et à toute prorogation d'Assemblée Générale) à moins que chaque Associé soit présent ou valablement représenté.
- (vii) Les règles de l'Art. 10.2. auront vocation à s'appliquer mutatis mutandis à toute Assemblée Générale et aux Résolutions Circulaires des Associés.
- (viii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.
- (xix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

Art. 20. Associé unique.

- 20.1. Dans le cas où le nombre des associés est de un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 20.2. Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 20.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

VII. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 21. Exercice social et approbation des comptes annuels.

- 21.1. L'exercice social commence le premier (1 er) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année (l'Exercice Social).
- 21.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultat, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 21.3. Chaque Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.
- 21.4. Le bilan et le compte de résultat sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par des Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'Exercice Social.

Art. 22. Commissaire et réviseur d'entreprises agréé.

- 22.1. La Société sera auditée par un commissaire ou un réviseur d'entreprises agrée.
- 22.2. Les Associés nomment les commissaires et les réviseurs d'entreprises agréés et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires ou les réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles.



- 22.3. La Société doit permettre à chacun des Associés de temps à autre (aux frais de tel Associé) de procéder à une vérification ou à un examen de l'activité et de toutes autres affaires de la Société et de désigner une personne pour effectuer cet audit ou contrôle au nom de l'Associé. Cette personne (qui peut, mais n'a pas besoin d'être, l'Associé lui-même, les commissaires aux comptes ou un conseiller, consultant ou contractant de l'Associé) a le droit (sous réserve de confidentialité):
- (A) à visiter et d'inspecter les locaux de la Société et à discuter des affaires, des finances et comptes de la Société avec ses dirigeants et employés;
- (B) à inspecter et à demander et à conserver des copies de tous les livres comptables, registres et autres documents relatifs à l'entreprise ou toutes autres affaires de la Société;

et la Société doit permettre tel accès et une telle coopération de manière raisonnable selon les circonstances pour faciliter la réalisation de cet audit ou contrôle.

Art. 23. Affectation des bénéfices.

- 23.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 23.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à un compte de réserve ou le reporter conformément aux Statuts et au Pacte d'Associés.
 - 23.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'Exercice Social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.
- 23.4. Pourvu que cela soit en conformité avec les Documents Financiers et sauf indication contraire dans le Plan de Partenariat, les Associés font en sorte que tous les montants disponibles pour la distribution conformément à la Loi Applicable (après déduction de toutes les dépenses (y compris les frais d'exploitation et les dépenses en capital) qui sont payables au cours de l'Exercice Social suivant ou que les Gérants ou autres personnes responsables sont tenus par la Loi Applicable à prendre en compte et après prise en compte de toute réserve indisponible ou répartition obligatoire à la réserve légale, conformément à l'Art.23.1 et à la Loi sont distribués par le biais de dividendes en numéraire par la Société dans les 20 Jours Ouvrables après la publication des comptes en question conformément à la Loi Applicable.

VIII. Blocage

Art. 24. L'absence d'accord.

- 24.1. Si soit (i) le Conseil (après l'expiration de la Période Protégée) soit (ii) les Associés ne parviennent pas à se mettre d'accord en ce qui concerne toute question:
- (A) (dans la mesure où l'absence d'accord a eu lieu au niveau du Conseil) un Gérant peut, dans les cinq Jours Ouvrables après la réunion du Conseil porter la question aux Associés, indiquant que le renvoi se fait en vertu de cet Art. 24.1 (A);
- (B) les Associés doivent agir de bonne foi et faire des efforts raisonnables pour résoudre toute question posées à eux rapidement et à la satisfaction d'eux-mêmes et des Gérants dans les dix Jours Ouvrables suivants soit la date à laquelle la question a été renvoyée aux Associés par un Gérant ou la date de l'Assemblée des Associés (la «Période de Résolution des Différends»);
- (C) dans l'absence d'un accord, la Société n'est pas habilitée à traiter la question et les dispositions restantes de cette Art. 24 sont réputées être applicables;
- (D) tout Associé peut, dans les cinq Jours Ouvrables après la fin de la Période de Résolution des Différends renvoyer la question aux Personnes Seniors Habilitées, indiquant que le renvoi se fait en vertu de l'Art.24.1(D);
- E) si les Personnes Séniors Habilitées sont incapables de résoudre la question qui leur est soumise au sens de l'Art. 24.1 (D) dans les dix Jours Ouvrables après que la question leur ait été renvoyée conformément à l'Art. 24.1 (D) (la «Période des Personnes Séniors Habilitées»), les dispositions de l'Art.25 sont applicables.

Art. 25. Blocage.

25.1. Si cet Art. 25 s'applique, l'un ou l'autre Associé peut signifier un avis par écrit à la Société et aux autres Associés (un "Préavis de Blocage") précisant que le blocage a eu lieu entre les Associés (un «Blocage»), à la suite duquel les dispositions du Contrat de Partenariat sont applicables.



25.2. Si une question à laquelle l'Art. 24.1. s'applique, et ne se résout pas, soit parce qu'elle n'a pas été renvoyée aux Associés ou aux Personnes Séniors Habilitées conformément à cet Art. ou soit parce que les personnes à qui elle a été ainsi soumise ne parviennent pas à un accord, la proposition est réputée ne pas avoir été adoptée par le Conseil ou les Associés (le cas échéant), si oui ou non un Blocage se produit.

IX. Transfert de parts sociales

Art. 26. Restrictions générales sur le Transfert des Parts Sociales.

- 26.1. Les Parts Sociales ne peuvent être cédées à des non-Associés (y compris en vertu de l'Art. 27 ci-dessous) sans le consentement préalable de l'Assemblée Générale des Associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société conformément aux dispositions de l'article 189 de la Loi. Dans les cas où un Transfert doit être fait et les dispositions de la présente Section XIX. ont été respectées, les Associés doivent fournir leur consentement à un tel Transfert à une telle Assemblée Générale de la Société.
 - 26.2. Ni aucune Parts Sociales ni tout intérêt dans toutes Parts Sociales ne peuvent être Cédées, autre que:
 - (A) les Transferts des Parts Sociales selon les besoins et autorisés conformément au Contrat de Partenariat; et
 - (B) les Transferts autorises ou requis par la présente Section XIX.
 - 26.3. Nonobstant toute autre disposition du Pacte d'Associés:
 - (A) aucun Associé ne peut être une personne physique, sauf si tous les Associés conviennent autrement par écrit; et
- (B) aucune Part Sociale ne peut être Cédée par un Associé pendant la Période Protégée, sauf dans le cadre du Transfert de Groupe.
 - 26.4. Tout Transfert de Parts Sociales effectuées conformément à la présente Section XIX. Doit:
- (A) être soumis à des restrictions énoncées dans le Contrat de Partenariat, qui doivent être considérées comme applicables mutatis mutandis à l'égard de tout Transfert de Parts Sociales;
 - (B) se conformer aux dispositions des Statuts et de la Loi; et
 - (C) être transféré à titre complet exempt de toute sûreté et avec tous les droits qui y sont attachés à la date du Transfert.
- 26.5. Nonobstant toute autre disposition dans le Pacte d'Associé, aucun Transfert de Parts Sociales sera autorisée et les Parts Sociales du Cessionnaire ne doivent pas être inscrites dans le registre des membres de la Société (et aucun dépôt de ce Transfert de Parts Sociales doit être établi avec le Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg) à moins que le Cessionnaire de Parts Sociales a été engagé par un Acte d'Adhésion et qu'un original dûment signé ait été fourni à la Société (et les Associés acceptent de conclure un tel Acte d'Adhésion sur demande), un tel Acte d'Adhésion étant joint au Pacte d'Associés.
- 26.6. Chaque Cédant de Parts Sociales sera responsable de tous les coûts et dépenses relatifs à un tel Transfert, et le Cédant de Parts Sociales indemnisera les autres Associés et la Société en conséquence.

Art. 27. Transfert de Groupe.

- 27.1. Sous réserve de l'Art. 26, un Associé (un «Cédant du Groupe») peut à tout moment et à n'importe quel prix Céder toutes (mais pas seulement une partie de) ses Parts Sociales à tout autre Membre du Groupe de celui-ci (un «Cessionnaire du Groupe»), à condition que:
- (A) tous les coûts et dépenses relatifs à ce transfert soient supportés par le Cédant de Parts Sociales, et les autres Associés et la Société sont indemnisés en conséquence;
- (B) le Cédant de Parts Sociales fournit les preuves que chacun des autres Associés pourra raisonnablement exiger que le Cessionnaire du Groupe soit un Membre du Groupe du Cédant de Parts Sociales;
- (C) tel Cessionnaire du Groupe doit immédiatement (et en tout cas dans les cinq Jours Ouvrables) transférer ces Parts Sociales au Cédant de Groupe initial ou à un Membre du Groupe permanent du Cédant du Groupe initial dès qu'il cesse d'être un Membre du Cédant du Groupe initial; et
 - (D) les dispositions de l'article 189 de la Loi sont respectées.
- 27.2. Avec effet à partir de la date d'achèvement du Transfert de Groupe, tous les droits et obligations dans le Pacte d'Associés qui sont mentionnées comme étant des droits et obligations du Cédant du Groupe seront réputés être des droits et obligations du Cessionnaire du Groupe.

Art. 28. Transfert de Parts Sociales avec Intérêt du Partenariat Respectif.

28.1. Si à tout moment un Associé Commanditaire Respectif propose de Céder en conformité avec les dispositions du Contrat de Partenariat tout ou partie de son Intérêt du Partenariat Respectif à un Cessionnaire qui n'est pas un Cessionnaire du Groupe, alors un tel Associé sera tenu de Transférer au Cessionnaire (ou à l'un de ses Membres du Groupe) le nombre de Parts Sociales d'égal à égal, lorsqu'elles sont prises ensemble avec la participation existante des Parts Sociales par le Cessionnaire et / ou de ses Membres de Groupe (le cas échéant) et lorsqu'elles sont prises en tant que pourcentage des Parts Sociales émises et attribuées au moment opportun, la Proportion de l'Associé Commanditaire du Cessionnaire, à condition que le Transfert des Parts Sociales de cette personne ne puisse être fait en même temps simultanément que la réalisation du Transfert de la Proportion Pertinente de l'Intérêt de Partenariat Respectif par le Cédant de Parts Sociales de l'Associé Commanditaire Respectif.



- 28.2. La contrepartie totale payable par le Cessionnaire de Parts Sociales pour le Transfert de Parts Sociales en vertu de l'Art.28 sera le montant que Cédant de Parts Sociales et le Cessionnaire de Parts Sociales doivent convenir par écrit ou, en l'absence d'accord doit être un montant égal à la valeur d'actifs nets de la Société par Parts Sociales à la date du Transfert, multiplié par le nombre de Parts Sociales étant Cédées.
- 28.3. Dans le cas où il y a un différend entre les Associés pour le calcul de la valeur d'actif net par Parts Sociales, les Associés nommeront un Expert pour agir comme comptable indépendant à l'égard de ce différend et comme experts et non des arbitres (mais nonobstant cela, les Associés auront le droit de présenter des observations écrites et des contre-soumissions à l'Expert, dont l'indépendance ne doit pas être ainsi entravée) devront signaler au Cédant de Parts Sociales et au Cessionnaire Parts Sociales leur décision dans les 21 jours de leur nomination et leur certificat devra être final et exécutoire pour les Associés (sauf dans le cas d'erreur manifeste ou avérée qui doit être rectifiée immédiatement).

X. Défaut

Art. 29. Cas de Défaut.

- 29.1. Un Associé commet un cas de défaut (un «Cas de Défaut») si:
- (A) il commet une violation substantielle du Pacte d'Associés et (si possible d'y remédier) ne parvient pas à remédier à la même (ou à établir des plans pour remédier à la même d'une manière satisfaisante à l'autre Associé) dans les dix Jours Ouvrables du préavis devant être donné par l'autre Associé (et dans lequel tout autre Associé exprime son intention d'exercer ses droits en vertu de cet Art.);
- (B) un Avis de Défaut a été signifié à son Associé Commanditaire Respectif en conformité avec les termes du Contrat de Partenariat;
- (C) dans le cas de Zahara seulement, l'Agent en vertu des Documents Financiers prend une quelconque mesure à accélérer le paiement de tout montant en vertu des Documents Financiers à la suite d'un Cas de Défaut (tel que défini dans les Documents Financiers) qui était sous le contrôle, et principalement causé par les actes ou omissions de Promocour, Padisha ou de Mountain;
- (D) un changement de contrôle survient à l'égard de celui-ci ou, dans le cas de Zahara seulement, un changement de Contrôle (autre que celui qui est causé par, ou se produit après, l'exercice des Bons de Souscription de Padisha) survient à l'égard de Promocour, Padisha ou de Moutain;
 - (E) il cesse d'être un Membre du Groupe de son Associé Commanditaire Respectif;
- (F) un ancien Cessionnaire du Groupe ne parvient pas à Céder ses Parts Sociales à ce dernier en conformité avec les dispositions de l'Art. 27,1 (C); ou
 - (G) il devient Insolvable.

Art. 30. Conséquences d'un Cas de Défaut.

- 30.1. Si un Cas de Défaut se produit par rapport à un Associé («l'Associé Défaillant») l'autre Associé (l'«Associé Innocent») ou le Gérant doit, suite à la prise de conscience de son occurrence, le notifier à la Société et à l'Associé Innocent (l'«Avis de l'Associé Défaillant») et doit obtenir que la Société signifie sans délai des copies des Avis de l'Associé Défaillant à tous les Associés Commanditaires, à la suite de laquelle les dispositions du Contrat de Partenariat sont applicables à l'Associé Défaillant, qui doit se conformer à tout ordre donné à cet égard par la Société.
- 30.2. L'offre de Parts Sociales par un Associé Défaillant en vertu des dispositions de la présente Section X. et les dispositions du Contrat de Partenariat sont sans préjudice des autres droits et recours dont l'Associé Innocent peut bénéficier contre l'Associé Innocent.
- 30.3. Aussi longtemps qu'(i) un Associé reste un Associé Défaillant selon les termes de la présente Section X. ou qu'un (ii) Associé Commanditaire Respectif demeure une Partie Défaillante selon les termes du Contrat de Partenariat:
 - (A) à l'égard du Conseil:
- (1) si l'Associé Défaillant est l'Associé de classe A, le quorum pour une réunion du Conseil doit être un Gérant de classe B;
- (2) si l'Associé Défaillant est l'Associé de classe B, le quorum pour une réunion du Conseil doit être un Gérant de classe A; et
- (3) les droits des Gérants nommés par l'Associé Défaillant à assister aux réunions du Conseil et / ou de voter sur toutes les questions sur lesquelles le Conseil est tenu de voter en vertu du Pacte d'Associé sont suspendus, et les conditions de vote énoncées dans l'Art.11 doivent, dans ces circonstances, être interprétées en conséquence; et
- (B) l'Associé Innocent est en droit, conformément aux termes de la Procuration de Garantie de l'Associé d'exercer les votes de l'Associé Défaillant sur toute Matière Réservée, sauf si le passage de la Matière Réservée pertinente aurait pour effet ou conduirait à (i) une modification du Pacte d'Associé ou du Contrat de Partenariat ou (ii) la dilution de la participation de l'Associé Défaillant ou de ses Intérêts de Partenariat d'Associé Commanditaire Respectif (autres que les cas prévus expressément dans le Pacte d'Associé ou du Contrat de Partenariat).
- **Art. 31. Défaut de paiement de Zahara.** Sans préjudice à la généralité des dispositions de la Section X, si CD ne parvient pas à satisfaire toute les demandes en vertu de la Convention d'Achat et de Vente PW ou de la Convention d'Indemnisation (où la responsabilité et le montant de cette demande ont été définitivement fixés judiciairement ou autrement convenu entre



les parties à l'accord pertinent) dans un délai de 30 jours calendaires à partir desquels le montant correspondant est devenu échu et exigible conformément à la décision pertinente ou à la convention de responsabilité et du montant, le «Défaut de Paiement de Zahara» doit se produire et les dispositions de l'Art.32. sont applicables.

Art. 32. Conséquence d'un Défaut de Paiement de Zahara.

- 32.1. Dès la signification d'un Avis de Dilution de Zahara selon les termes du Contrat de Partenariat, les dispositions du Contrat de Partenariat sont applicables à l'Associé Défaillant, qui doit se conformer aux instructions données à cet égard par la Société.
- 32.2. Après une Dilution de Zahara, les dispositions de l'Art. 30.3 sont applicables (sur la base que Zahara est l'Associé Défaillant) aussi longtemps que Zahara reste un Associé.

XI. Dissolution - Liquidation

- 33.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés, adoptée avec le consentement d'une majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les Associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 33.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés conformément aux dispositions des Statuts et de la Loi.

Art. 34. Dispositions générales.

- 34.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 34.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 34.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.
- 34.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme mille quatre cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 20 août 2015. 2LAC/2015/19021. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Yvette THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 4 septembre 2015.

Référence de publication: 2015144748/1369.

(150158373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



EE Management, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 175.912.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 30.06.2015

Die Generalversammlung hat beschlossen, das Mandat des Rechnungskommissars (commissaire aux comptes), Auditeurs Associés, mit Sitz in 32, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, R.C.S.L. B93937 bis zur jährlichen ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2016 zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144773/13.

(150158090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

EGB Hornung & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.

R.C.S. Luxembourg B 29.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144774/10.

(150158004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 97.209.

Il résulte d'un acte du 4 avril 2014, publié au Mémorial C n°1748 du 5 juillet 2014, reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, que la dénomination de l'unique associé et unique gérant de la société Fiduciaire Générale de Marnach S.à r.l. a été changée et que cet associé et gérant est désormais dénommé «FGN-BDO» au lieu de «Fiduciaire Générale du Nord S.A.».

Luxembourg, le 19 août 2015.

Référence de publication: 2015144793/12.

(150158537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Euro Nutri Santé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 14, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 65.048.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015144787/11.

(150158063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Euroccasion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4702 Pétange, 21, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 107.110.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144788/10.

(150158094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Esmeralda Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 82.912.

Im Jahre zweitausendfünfzehn, den neunundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichnenden Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtssitz zu Niederanven.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft ESMERALDA LUX S.A., mit Sitz in L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 82.912, gegründet durch Urkunde des amtierenden Notars, vom 29. Mai 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 19 am 4. Januar 2002. Die Satzung wurde abgeändert durch Urkunde des Notars André Jean-Joseph Schwachtgen, mit damaligen Amtssitz in Luxemburg, vom 29. September 2004, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1270 am 10. Dezember 2004, (die "Gesellschaft").

Den Vorsitz der Versammlung führt Herrn Jean-Pierre Dias, Angestellter, beruflich wohnhaft in Senningerberg.

Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Sophie Mathot, Angestellte, beruflich wohnhaft in Senningerberg.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Joannes de Moor, Wirtschaftsprüfer, beruflich wohnhaft in L-5365 Munsbach, 2, Rue Gabriel Lippmann.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

- 1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.
- 2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Etwaige Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, von den Mitgliedern des Versammlungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleiben gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigebogen.

3.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

- 1.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage nach L-5365 Munsbach, 2, Rue Gabriel Lippmann.
 - 2.- Dementsprechende Abänderung von Artikel 2 (Absatz 1) der Satzungen.
 - 3.- Verschiedenes.

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss:

Die Generalversammlung, beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage nach L-5365 Munsbach, 2, Rue Gabriel Lippmann, zu verlegen.

Zweiter Beschluss

In Folge dessen, Abänderung von Artikel 2 (Absatz 1) der Satzungen wie folgt:

Art. 2. (Absatz 1). "Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Schuttrange."

In Übereinstimmung mit der Sitzverlegung, beschliesst die Generalversammlung Artikel 15 abzuändern wie folgt:

"Art. 15. Die jährliche Generalversammlung tritt am Gesellschaftssitz oder in dem im Einberufungsschreiben genannten Ort der Gemeinde des Gesellschafssitzes zusammen und zwar am zweiten Dienstag des Monates Mai um 14:00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt." Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Bevollmächtigung

Die Erschienenen, handelnd in gemeinsamem Interesse, erteilen hiermit einem jeden Angestellten des unterzeichneten Notars Spezialvollmacht, in ihrem Namen jegliche etwaige Berichtigungsurkunde gegenwärtiger Urkunde aufzunehmen.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Jean-Pierre Dias, Sophie Mathot, Joannes de Moor, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C.1, le 30 juillet 2015. 1LAC / 2015 / 24313. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Paul Molling.



- Für gleichlautende Kopie - Ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 26. August 2015.

Référence de publication: 2015144786/57.

(150157939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

F.G.S. Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 179.422.

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144790/10.

(150158295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

INA Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.445.528,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.250.

EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé de nommer, en date du 20 août 2015 et avec effet immédiat, Monsieur Ian Boyland, résidant au 25, rue Schlammestee, L-5770 Weiler-la Tour, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une période indéfinie.

Dès lors, le conseil de gérance de la Société est composé de la manière suivante:

Madame Kimberly Terjanian, gérant de catégorie A

Monsieur Michael Saulnier, gérant de catégorie A

Monsieur Keith Greally, gérant de catégorie B

Madame Anita Lyse, gérant de catégorie B

Monsieur Ian Boyland, gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INA Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2015144897/20.

(150158160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Fanad, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 132.433.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession des parts sociales de la Société intervenue en date du 16 juillet 2015 que le capital social de celleci est désormais détenu comme suit:

MORELIA PRIVATE FOUNDATION, établie et ayant son siège social à Landhuis Joonchi, Kaya Richard J. Beaujon z/n, P.O. Box 837, Willemstad, Curação, enregistrée à la Chambre de Commerce de Curação sous le numéro 136153, détient 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015144791/19.

(150158506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Fondation de l'Architecture et de l'Ingénierie, Luxembourg, Etablissement d'Utilité Publique.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 1, rue de l'Aciérie.

R.C.S. Luxembourg G 115.

Bilan au 31 décembre 2014

	31.12.2014	31.12.2013
A. CAPITAL SOUSCRIT NON-VERSÉ		
DONT APPELÉ N:		
N-1:		
B. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
C. ACTIF IMMOBILISÉ		
I. Immobilisations incorporelles	1 185,95	3 198,45
II. Immobilisations corporelles	3 000,34	7 250,16
III. Immobilisations financières		
Total (C)	4 186,29	10 448,61
D. ACTIF CIRCULANT		
I. Stocks		
II. Créances		
1. Échéance <1 an	17 038,32	7 658,74
2. Échéance >1 an		
III. Valeurs mobilières		
IV. Avoirs en banques, avoirs en CCP, chèques et encaisse	96 029,82	47 891,71
Total (D)	113 068,14	55 550,45
E. COMPTES DE REGULARISATION	500,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D+E+F)	117 754,43	65 999,06
A. CAPITAUX PROPRES		
I. Capital souscrit	4 957,87	4 957,87
II. Primes d'émission		
III. Réserves de réévaluation		
IV. Réserves		
V. Résultats reportés	40 008,07	31 244,12
VI. Résultat de l'exercice	7 625,32	8 763,95
VII. Acomptes sur dividendes		
VIII. Subvent, d'investiss. en capital		
IX. Plus-values immunisées		
Total (A)	52 591,26	44 965,94
B. DETTES SUBORDONNÉES		
C. PROVISIONS	44 024,85	8 900,00
D. DETTES NON SUBORDONNÉES		
1. Échéance <1 an	19 413,32	10 203,12
2. Échéance > 1 an		
Total (C)	19 413,32	10 203,12
E. COMPTES DE RÉGULARISATION	1 725,00	1 930,00
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)	117 754,43	65 999,06
Compte de profits et pertes de l'exercice 2014		
	2014	2013
1. à 2. Charges brutes	352 098,27	150 732,59
3. Frais de personnel		
a) salaires et traitements	155 601,04	152 283,73
b) charges sociales	19 995,96	19 441,01
c) pensions complémentaires		
d) autres charges sociales		
4. Corrections de valeur		



a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	6 262,32	7 175,64		
b) sur éléments de l'actif circulant				
5. Autres charges d'exploitation	266,38	1 062,19		
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et ajustement de juste valeur sur				
immobilisations financières				
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif				
circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières				
8. Intérêts et autres charges assimilées				
a) concernant des entreprises liées				
b) autres intérêts et charges	481,80	290,77		
9. Charges exceptionnelles	0,00	19 023,30		
10 Impôts sur le résultat	0,00	17 025,50		
*				
11 Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	7 (25 22	0.762.05		
12. BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		8 763,95		
TOTAL	,	,		
1. à 5. Produits bruts	540 287,69	341 283,78		
6. Produits des immobilisations financières				
a) provenant d'entreprises liées				
b) autres produits de participation				
7. Produits des éléments financiers de actif circulant				
a) provenant d'entreprises liées				
b) autres produits de participation				
8. Autres intérêts et produits financiers				
a) provenant d'entreprises liées				
b) autres intérêts et produits financiers	414,57	347,76		
9. Produits exceptionnels				
10. PERTE DE L'EXERCICE		0,00		
TOTAL				
TOTAL	342 331,09	336 //3,16		
Budget prévisionnel 2015				
DEPENSES				
Programme de manifestations		76.095,00 €		
Bibliothèque publique, archives		12.500,00 €		
Dépenses exceptionnelles		20.000,00 €		
Frais imprévus		506,86 €		
Administration		220.712,00€		
Frais de représentation		5.000,00 €		
Réserve pour hausse TVA de 2%	-	6.686,14 €		
TOTAL		341.500,00€		
RECETTES				
Dons / Sponsoring		266.500,00€		
Subvention publique		50.000,00 €		
Subvention OAI		25.000,00 €		
Autres recettes propres		0,00 €		
TOTAL	-	341.500,00€		
		.1.200,000		
Référence de publication: 2015144795/100.				
(150158177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.				

Forseti Acquisitions S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.518.

L'adresse professionnelle de monsieur Peter Diehl, représentant permanent de Luxembourg Corporation Company le administrateur de la Société, a changer de 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653, à 20 ru de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 26 août 2015. Forseti Acquisitions S.A.

Référence de publication: 2015144796/12.

(150158536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Falconer Holdings, S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 138.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144799/9.

(150158488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Falconer Holdings, S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 138.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144800/9.

(150158489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

FARRINGDON I SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 121.761.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 29 juillet 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015144803/13.

(150158144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Falconer Holdings, S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 138.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144801/9.

(150158490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Falconer Holdings, S. A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 138.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015144802/9.

(150158491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Fiori Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 94.998.

Monsieur Ryan Rudolph a pour adresse actuelle 29, Am Schanzengraben, CH-8002 Zurich.

Monsieur Michael Johannes Staub a pour adresse actuelle 44, Tödistrasse CH-8002 Zurich.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIORI PROPERTY S.à.r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2015144804/12.

(150158525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gérald ORIGER S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 167.223.

Les comptes annuels au 31 août 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144809/10.

(150158561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gate Gourmet Holding I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.445.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations n°908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET HOLDING I S.à.R.L.

Signature

Référence de publication: 2015144810/14.

(150157962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gate Gourmet Luxembourg III B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.863.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations n°726 du 21 juillet 2005.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III B S.à.R.L.

Signature

Référence de publication: 2015144812/14.

(150157957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Gate Gourmet Luxembourg III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.946.100,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.447.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations n°908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG III S.à.R.L.

Signature

Référence de publication: 2015144813/14.

(150157948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gate Gourmet Luxembourg IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.448.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et associations n° 908 du 14 juin 2002.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IV S.à.R.L.

Signature

Référence de publication: 2015144814/14.

(150157950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Genie Therm s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.

R.C.S. Luxembourg B 117.575.

Les comptes annuels au 31.08.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENIE THERM s.à r.l. Société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015144828/12.

(150157868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gateway III - Euro CLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 111.351.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Août 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2015144815/13.

(150158114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Gateway IV - Euro Clo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.206.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 Août 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2015144817/13.

(150157872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Grayskies Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Référence de publication: 2015144822/10.

(150158252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Grayskies Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Référence de publication: 2015144823/10.

(150158253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

GEMS HR Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 6, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 171.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144826/10.

(150157991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gemstone Equity Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.535.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2015.

Référence de publication: 2015144827/10.

(150157986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Granit Ferreira, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3532 Dudelange, 20, rue du Stade Nosbaum.

R.C.S. Luxembourg B 180.564.

Le Bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144838/10.

(150158335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Gicama International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 187.694.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.08.2015.

Pour: Gicama International S.A.

Société anonyme Experta Luxembourg Société anonyme

Référence de publication: 2015144831/14.

(150158083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Girafon Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 158.651.

Les comptes annuels au 30.06.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25.08.2015.

Pour: GIRAFON PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme Experta Luxembourg Société anonyme

Référence de publication: 2015144832/14.

(150158082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Globelord Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 182.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2015.

Pour: GLOBELORD MANAGEMENT S.A.

Société anonyme Experta Luxembourg Société anonyme

Référence de publication: 2015144837/14.

(150158081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.



Kautz Starkstrom-Anlagen Luxemburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6684 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 44.437.

A la suite d'une cession de parts en date du 27 septembre 2012, la répartition des parts de KAUTZ STARKSTROM-ANLAGEN LUXEMBURG S.à.r.l. est la suivante:

Monsieur

Axel Horstmann

Hubertusstrasse, 17

MATCH.ING.GMBH

Selbecker Str. 11

1.000 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2015.

Fiduciaire comptable B+C S.à.r.l.

Référence de publication: 2015144922/20.

(150158185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Hutchison Whampoa 3G IP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 82.517.

- 1) Il résulte des informations adressées en date du 12 août 2015 au siège social de la société que Monsieur Frank Sixt a changé son adresse privée avec effet au 13 août 2015;
- 2) La nouvelle adresse de Monsieur Sixt est la suivante: Flat B-10, 5/F Block B, Carolina Gardens, 20-26 Coombe Road, The Peak, Hong Kong

Luxembourg, le 24 août 2015.

Référence de publication: 2015144857/12.

(150157874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

HGS Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6661 Born, 9, Burer Millen.

R.C.S. Luxembourg B 157.479.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015144871/10.

(150158025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

HEDF Co-Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Isabelle Pairon.

Référence de publication: 2015144867/10.

(150157895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck